

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

Exploration des parcours de vie en lien avec la consommation et l'implication déviante de
femmes toxicomanes incarcérées

MÉMOIRE DE MAÎTRISE

PRÉSENTÉ COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN PSYCHOÉDUCATION (PROGRAMME 3168)

Par

RENÉE-PIER TROTTIER CYR

Sous la direction de

AMÉLIE COUVRETTE, Ph.D.

JUILLET 2022

Résumé

Cette recherche qualitative s'intéresse au parcours de vie des femmes incarcérées dans un établissement de détention provincial au Québec qui s'inscrivent dans une trajectoire de drogue et de criminalité. Cette étude a été menée à partir de données secondaires de Couvrette (2014). L'objectif de l'étude a pour but d'examiner l'influence des facteurs sur les événements du parcours de vie en regard de la trajectoire drogue-crime de femmes toxicomanes judiciairisées. Pour ce faire, il importe d'explorer la perspective des femmes sur leur historique de consommation, sur leurs comportements criminels et sur les contextes (personnels, familiaux, sociaux) dans lesquels ils s'insèrent. L'objectif est aussi de documenter les événements marquants de leur parcours de vie et les liens qu'elles font avec leur trajectoire de consommation et de criminalité. L'échantillon compte vingt-cinq mères incarcérées dans un établissement de détention provincial. Les résultats montrent que ces mères ont vécu plusieurs événements marquants, dont une enfance aversive et des problèmes de santé mentale à l'âge adulte, mais surtout, que c'est par diverses relations néfastes avec des conjoints toxiques que les liens avec leur trajectoire de consommation et de criminalité peuvent être décrits. Seront également présentés deux points tournants, dont la maternité et l'incarcération, qui peuvent être perçus par les mères comme des occasions pour réfléchir et prendre une pause. Les résultats suggèrent que le parcours déviant des femmes a préséance sur les comportements criminels.

Mots-clés : femmes incarcérées, consommation, criminalité, parcours de vie

Remerciements

Rédiger ce mémoire a été une grande aventure effectuée sur un bon nombre d'années. Il y a eu des hauts et des bas, mais je réalise un grand projet aujourd'hui, celui de faire le dépôt initial de mon mémoire. Cette réussite est attribuable aussi à un bon réseau qui m'a entouré pendant tout ce temps. J'ai donc plusieurs personnes à remercier.

Parmi les personnes qui m'ont soutenue, il y a mon conjoint, Hugues. Il s'en est passé des années à porter ce projet. Merci d'avoir continué à me soutenir malgré la place que ceci a pris dans nos vies et dans notre famille. Merci beaucoup de ta présence à mes côtés et de ton soutien. Nous avons fait certains sacrifices et ce projet a eu un grand impact dans notre vie, mais on va l'avoir fait, jusqu'au bout. Merci de ta patience et de ton franc parlé!

Isabel, tu as été à mes côtés pendant toutes ces années. Tu as cru en moi plus que j'ai cru en moi-même. Je te remercie sincèrement pour ton soutien. Merci de m'avoir partagé un peu de ta détermination, de ta positivité, ton énergie et tout ton savoir! Merci pour tes nombreux encouragements et ton écoute. Merci de m'avoir aidé à passer au travers des bas et des « trop haut ». Sache que tu as une place spéciale dans mon cheminement. Merci à toi ma patronne, ma collègue, mon amie.

Ma chère amie Mélanie! Combien de fois m'as-tu écouté parler de mon fameux mémoire? Je ne peux pas les compter parce qu'à chaque fois, tu as su avoir les bons mots et me reconforter tout en

me donnant le coup de main dont j'avais besoin pour foncer. Merci d'avoir été là, à ta manière. J'ai beaucoup apprécié l'empathie et la compassion que j'ai reçues depuis le début du processus.

Merci à mes amis, à ma famille et à ma belle-famille!

Je ne pourrais passer sous silence l'aide que m'a apportée ma directrice de mémoire, Amélie Couvrette. Merci d'avoir accepté de me diriger. Dès le début, tu as su m'accompagner avec beaucoup de douceur. Merci de m'avoir partagé ton expertise. J'ai beaucoup apprécié nos discussions et tes grandes disponibilités. Merci de t'être adaptée plusieurs fois à des situations particulières et d'avoir tenu bon. Grâce à toi, je dépose mon mémoire aujourd'hui dont je suis fier.

Finalement, merci à mon jury de prendre en considération ce mémoire que j'ai rédigé avec beaucoup de patience et de rigueur. J'espère que vous profiterez bien de cette lecture!

RÉSUMÉ	I
REMERCIEMENTS	II
CONTEXTE THÉORIQUE	2
Portrait des femmes incarcérées au Canada et au Québec.....	2
La spécificité des femmes incarcérées.....	4
La maternité	4
Trauma et expériences de victimisation	5
Problèmes de santé mentale et physique	7
Consommation de SPA et toxicomanie.....	9
Les études de trajectoires	11
Les études précurseurs dans les années 90.....	11
Une première typologie quantitative	14
Une typologie axée sur l'impact de la victimisation	15
Une typologie développée en fonction de l'âge du début de la trajectoire criminelle	17
Limites des études actuelles.....	22
Objectifs de recherche	23
CADRE THÉORIQUE : LA THÉORIE DU PARCOURS DE VIE.....	23
MÉTHODOLOGIE	29
Contexte de la recherche initiale.....	29
L'entretien semi-directif.....	30
Recrutement	31
Contexte de la recherche actuelle : l'analyse secondaire des données	31
Stratégie d'analyse des données : l'analyse thématique	32
Portrait des femmes incarcérées de l'échantillon.....	33
RÉSULTATS	37
Des contextes de vies fragilisants.....	37
L'impact délétère de la victimisation vécue pendant l'enfance	37
La relation affligeante avec la mère	38

Un père absent ou agresseur.....	40
Le placement et la fugue: survivre à l'extérieur de chez soi.....	42
La relation nuisible au partenaire.....	44
Relation toxique avec le partenaire.....	44
Les dynamiques de violence au sein des relations conjugales	45
Le conjoint comme vecteur d'un mode de vie déviant	49
La consommation de substances psychoactives comme pilier du parcours de vie.....	51
L'importance des relations dans l'initiation à la consommation	51
Le plaisir associé à la consommation.....	53
Un mode de vie centré sur la consommation.....	55
Consommer pour oublier	56
Deux points tournants : l'incarcération et la grossesse	59
L'incarcération comme une trêve au mode de vie déviant	60
La grossesse et devenir mère : la maternité comme vecteur de changements	62
Un retour vers des comportements connus	65
L'implication criminelle et ses motifs dans les expériences de vie.....	66
La criminalité et la déviance lucrative	67
Criminalité incitée par les autres.....	69
Criminalité reliée à son rôle de mère	69
L'avenir : espoirs et ambivalences.....	70
DISCUSSION.....	75
L'importance déterminante de la trajectoire relationnelle pour les femmes.....	75
La fuite comme stratégie qui explique la consommation et la criminalité selon une trajectoire drogue-déviance	86
La maternité et l'incarcération : deux moments significatifs pour réfléchir	92
ANNEXE.....	101
GRILLE DE CODIFICATION	102
RÉFÉRENCES.....	104

INTRODUCTION

Les femmes représentent une minorité des personnes prises en charge par le système de justice québécois et canadien. Leurs accusations sont généralement de moins grande gravité que celles des hommes (Chéné & Chouinard, 2018). De plus, les femmes ont une moins grande propension à persister dans le crime ou à détenir un lourd dossier criminel. Leurs caractéristiques en lien avec leur implication criminelle semblent ainsi être différentes de celles des hommes. De plus, peu de recherche avait spécifiquement cherché à approfondir la problématique de consommation de substances psychoactives (SPA) largement rapportée par les femmes. Dans les années 90, les travaux des chercheurs commencent à considérer les femmes pour leurs propres caractéristiques concernant leur condition de vie et de leurs comportements criminels qui différaient de ceux des hommes (Daly, 1992; Brennan et al., 2012). Dans les vingt dernières années, les services de justice ont aussi constaté que le nombre de femmes qui transitaient au sein de leurs instances était de plus en plus élevé et qu'elles manifestaient davantage de problèmes dont la consommation de SPA. L'objectif de la présente recherche est d'analyser le parcours de vie de femmes qui ont un problème de consommation de SPA et qui sont impliquées dans la criminalité. Plus précisément, le mémoire vise l'exploration de la perspective de celles-ci quant à leur historique de consommation, leurs comportements criminels et sur les contextes personnels, familiaux, sociaux dans lesquels ils s'insèrent. L'objectif est aussi de documenter les événements marquants de leur trajectoire et les liens qu'elles font avec leur trajectoire de consommation et de criminalité.

Pour ce faire, le mémoire est divisé en quatre chapitres. Le premier chapitre décrit le contexte théorique. Plus précisément, il s'agit du portrait des femmes toxicomanes judiciairisées et

de leurs spécificités quant à la maternité, la pauvreté, les traumatismes, les problèmes de santé mentale et la consommation. Suivent les études sur les trajectoires de criminalité chez les femmes. Ensuite, la théorie du parcours de vie est développée. Le deuxième chapitre détaille la méthodologie. Le chapitre trois rapporte les résultats de l'étude qui s'articulent autour de huit thèmes principaux : l'impact délétère de la victimisation vécue pendant l'enfance, le placement et la fugue : survivre à l'extérieur de chez soi, la relation nuisible avec le partenaire, la consommation de substances psychoactives comme pilier du parcours de vie, deux moments marquants dans le parcours de vie, l'implication criminelle et ses motifs dans les expériences de vie, le retour vers des comportements connus et l'avenir : espoir et ambivalence. Le quatrième chapitre présente une discussion des principaux constats à la suite de la présentation des résultats.

CHAPITRE 1

Contexte théorique

Portrait des femmes incarcérées au Canada et au Québec

Le nombre de femmes incarcérées est en hausse dans les pays occidentaux (Giroux & Frigon, 2011). Ce phénomène est similaire tant au Canada qu'au Québec. Plus spécifiquement, depuis les cinq dernières années, le taux d'incarcération des femmes a augmenté de 5% au Québec (Chéné & Chouinard, 2018) et de 16% au Canada (Ministère de la justice Canada, 2020). En plus, le taux des femmes incarcérées augmente jusqu'à deux fois plus rapidement que la population masculine (Ministère de la justice Canada, 2020; Timko, 2019). Les femmes représentent aussi une faible proportion de la population carcérale générale soit 10,1% à 12% au Québec (Chéné & Chouinard, 2018; Giroux & Frigon, 2011) et de 6% au Canada (Ministère de la justice Canada, 2020)

Au Québec, l'âge moyen des femmes incarcérées est de 37,2 ans (Chéné & Chouinard, 2018) et est sensiblement le même au Canada (Giroux & Frigon, 2011). La population carcérale féminine est majoritairement composée de femmes célibataires, vivant seule et étant peu scolarisée (peu auraient terminé des études secondaires ou post-secondaires) (Chéné & Chouinard, 2018; Giroux & Frigon, 2011; Ministère de la justice au Québec, 2020; Société Élizabeth Fry du Québec, 2011). Leur abandon scolaire serait surtout dû à un manque d'intérêt et à un taux d'absentéisme élevé (Daly, 1992). Plus du trois quarts des femmes incarcérées sont également mères et 42% d'entre elles vivent ou ont déjà été en couple, que ce soit en union de fait ou mariées (Giroux & Frigon, 2011). Enfin, la population carcérale féminine est également largement composée de femmes autochtones (Giroux & Frigon, 2011).

Au Québec, les trois principales infractions commises par les femmes incarcérées sont le défaut de se conformer à une ordonnance de probation (10,9 %), l'omission de se conformer à un engagement (10,0 %) et la possession de stupéfiants dans le but d'en faire le trafic (10,0 %) (Chéné & Chouinard, 2018). Au Canada, il est davantage question de crime contre la propriété, des « autres infractions au code criminel » comme le bris de conditions de libération conditionnelle, des crimes violents et finalement, des infractions en matière de drogue (Ministère de la justice Canada, 2020).

La durée moyenne des peines d'incarcération au Québec est nettement plus courte chez les femmes (119 jours) que chez les hommes (234 jours). En effet, la moitié des femmes se sont vu ordonner une peine de 30 jours ou moins (Chéné & Chouinard, 2018). De plus, les femmes contrevenantes qu'elles soient sous juridiction provinciale ou fédérale ont moins d'antécédents criminels que les hommes et ont un taux de récidive plus faible (Giroux & Frigon, 2011).

Pour ce qui est plus spécifiquement du Canada, le rapport du Ministère de la justice Canada (2020) suggère que les femmes incarcérées présentent des profils où leurs besoins sur le plan des interventions correctionnelles, surtout en ce qui concerne la toxicomanie, des traumatismes et de la santé mentale, ne sont pas répondus. Les femmes représenteraient un moins haut risque de récidive que les hommes dans la collectivité. Certains facteurs, comme l'accès au logement et à l'emploi, l'obtention de soins de santé physique et de santé mentale, les traitements pour la toxicomanie, l'obtention de l'aide sociale pour avoir une stabilité financière pour ultimement réunir les enfants et la famille, sont des enjeux pour la libération des femmes et doivent être pris en

considération pour optimiser la sortie de prison. (Ministère de la justice Canada, 2020). Les femmes ont également un enjeu bien spécifique lorsqu'elles sont mères. C'est d'ailleurs 55% de ces femmes qui ont des enfants sous leur responsabilité (Société Élizabeth Fry du Québec, 2011)

La spécificité des femmes incarcérées

Plusieurs chercheurs ont mis de l'avant des caractéristiques qui contribuent à distinguer l'expérience des femmes incarcérées de celles des hommes. Ces facteurs sont bien documentés dans la littérature et permettent de faire le portrait de leur spécificité. Ainsi, ces facteurs sont présents en même temps chez un bon nombre de femmes toxicomanes incarcérées (Lynch et al., 2014), notamment les défis parentaux et familiaux, la victimisation et la négligence pendant l'enfance, les problèmes de santé mentale, le réseau social et l'association à des consommateurs de drogues (Willis & Rushforth, 2003). Ceux-ci peuvent alors avoir une influence à la fois sur l'abus de substance et la criminalité : la maternité, les traumatismes et les expériences du passé, les problèmes de santé mentale et physique et la consommation de substances psychoactives.

La maternité

Comme précédemment mentionnée, la majorité des femmes judiciairisées a des enfants sous sa responsabilité. Récemment, des chercheurs ont soulevé la pertinence d'étudier l'expérience de la maternité et de l'identité maternelle dans la trajectoire de criminalité et de vie des femmes judiciairisées (Cooper-Sadlo et coll., 2019; Couvrette, 2013; Couvrette & Plourde, 2019; Garcia-Hallett, 2019). Selon Dodge et Pogrebin (2001), les femmes se percevaient comme des criminelles ou encore des toxicomanes (Cooper-Sadlo et coll., 2019) et c'est pour cette raison que l'identité maternelle prendrait un second rôle dans la vie des femmes. Suite aux résultats de leurs études

menées auprès de personnes délinquantes dont neuf étaient des femmes, Byrne et Trew (2008) ajoutent qu' «être une mauvaise mère représente une transgression pire que celle d'être une criminelle » (traduction libre, p.249). Garcia-Hallett (2019) soulève que certaines études démontrent que la transition à la parentalité diminue les comportements délictuels des femmes (Byrne et Trew, 2008; Garcia-Hallett, 2019; Stone, 2020). Pourtant, même si la criminalité diminue au fur et à mesure que la grossesse avance, il y a souvent un regain à la suite de l'accouchement, surtout pour celles qui résident avec le père de l'enfant. Les femmes sentent une pression pour se conformer au rôle social et conventionnel de la maternité, ce qui peut engendrer de la honte et de la peur (Byrne & Trew, 2008). Une reprise des activités délictuelles peut également dépendre du statut socioéconomique, du désir d'avoir un enfant et du contexte social et structurel dans lequel se retrouve la mère à la suite de la naissance de l'enfant (Byrne & Trew, 2008). La maternité, même si socialement favorablement perçue comme point tournant dans un parcours de vie, est parfois ressentie comme une pression supplémentaire par les mères déjà vulnérables comme celles judiciairisées et toxicomanes, attribuables au fait que ce sont souvent les principales et uniques personnes responsables de leur enfant.

Trauma et expériences de victimisation

Le taux de victimisation sexuelle chez les femmes incarcérées ne fait pas l'unanimité chez les chercheurs, mais ceux-ci s'entendent pour dire que la majorité d'entre elles auraient subi des traumatismes de tout type pendant l'enfance (Howard et coll., 2017; Jones et coll., 2019; Renn et coll., 2017) et au cours de leur vie (Bowles et coll., 2012; Carlson & Shafer, 2010; Karlsson & Zielinski, 2018; Nuytiens & Christiaens, 2016; Smith, 2017, Timko et coll., 2019). La prévalence de la victimisation à vie s'étalerait entre 69,8% et 86% (DeHart, et coll, 2014; Jones et al., 2018;

Jones et coll., 2019). D'ailleurs, les femmes incarcérées auraient vécu davantage d'épisodes de violence sexuelle avant l'âge de 16 ans (37%), de violence physique perpétrée par un parent pendant l'enfance (30%) (Carlson, 2010) ainsi que de violence physique, psychologique et sexuelle à l'âge adulte (68%), que les femmes dans la population générale féminine et les hommes incarcérés (Johnson 2004; Mouzos, 2007). Les chercheurs s'accordent par ailleurs sur le fait que la victimisation pendant l'enfance est un facteur important dans la compréhension de l'étiologie de la criminalité féminine (Gueta & Chen, 2016; Makarios, 2007). Selon ces chercheurs, la victimisation vécue pendant l'enfance aurait comme répercussion d'être associée à la délinquance ayant débuté tôt dans la vie et une arrestation à un jeune âge (Smith, 2017). Elle serait également associée à la criminalité à l'âge adulte et aux comportements violents, en plus d'être liée à l'abus de substances psychoactives (Johnson, 2006; Smith, 2017). L'expérience de traumatismes pendant l'enfance n'est pas seulement liée à la trajectoire criminelle chez les femmes, mais aussi à des problèmes de gestion de la colère, au trouble de stress post-traumatique (TSPT) (dont 60,5% répondaient aux critères d'un diagnostic de TSPT; Howard et coll., 2017) à la dépression et à l'abus de substances (Jones et al, 2018; Leza et al., 2021). D'ailleurs, les traumatismes pendant l'enfance peuvent se traduire par d'importantes conséquences pour les femmes, notamment des maladies physiques et mentales, l'abus de substances, le chômage et un faible niveau d'instruction (Matheson et al., 2015). Ils peuvent par ailleurs avoir des impacts à long terme et influencer leurs relations ultérieures (Jones et al., 2019).

Plusieurs femmes vivent de la victimisation une fois adulte auprès de leur partenaire. Les écrits dépeignent ces relations intimes comme étant souvent teintées de conflits ou d'abus et comme perturbantes pour la femme (Adam et al., 2018; Barolow & Weare, 2019; Carlson &

Shafer, 2010; DeHart et al., 2014; Jones et al., 2019; Matheson et al., 2015; Nuytiens & Christiaens, 2016; Ratdatz & Wright, 2017; Salisbury & Van Voorhis, 2009). Par exemple, lorsque le conjoint impose la vente de stupéfiants à la femme ou encore, dans un contexte où l'homme est présent dans un réseau de drogues où la femme devient complice en ne rapportant pas la situation aux autorités (Smith, 2017). Ces relations joueraient aussi un rôle crucial dans l'enchaînement des contextes de vie défavorables notamment lorsqu'il est question de précarité économique par le contrôle qu'exerce le partenaire. (Barlow et Weare, 2019; Leverentz, 2006; Nuytiens & Christiaens, 2016). Nuytiens et Christiaens (2016) suggèrent quant à eux que la criminalité des femmes s'explique en grande partie par l'impact des relations abusives qu'elles vivent, en agissant sur trois aspects : les finances, la dépendance aux substances psychoactives et la victimisation par leur partenaire. Ces trois vulnérabilités contribueraient donc à mieux comprendre la criminalité des femmes. Ainsi, les deux premiers éléments seraient davantage liés à la trajectoire commune aux hommes et aux femmes. Quant à la victimisation vécue dans les relations intimes, il serait le facteur prépondérant dans la compréhension de la délinquance. Les femmes de cette étude soutiennent avoir vécu dans des relations de pouvoir inégal, leur partenaire exerçant un grand contrôle. Il ressort également du témoignage de ces femmes qu'elles se sont senties manipulées ou intentionnellement victimisées. Cela aurait un lien direct avec le passage à commettre un délit. De plus, selon elles, si elles n'avaient pas été dans une relation abusive, elles n'auraient peut-être même jamais été judiciairisées (Barlow & Weare, 2019).

Problèmes de santé mentale et physique

Il existe des disparités dans les taux de problèmes de santé mentale dans la population carcérale féminine. Certains auteurs expliquent que les problématiques de santé mentale sont plus présentes

chez cette population que chez les hommes incarcérés ou encore dans la population féminine générale du Québec (Forsythe & Adams, 2009; Giroux & Frigon, 2011; Ministère de la sécurité publique du Québec, 2020). Selon l'étude de Lynch et ses collègues (2014), 91% de son échantillon aurait vécu des problèmes de santé mentale au cours de leur vie. Néanmoins, certaines études suggèrent que les femmes incarcérées sous juridiction provinciale seraient moins touchées par les problèmes de santé mentale avec une prévalence de 12,7% (Chéné & Chouinard, 2018). D'autres études mentionnent des taux plus élevés où 42% des femmes incarcérées sous juridiction fédérale présentaient des troubles de l'humeur et que 32% d'entre elles souffraient de trouble anxieux (Matheson et al., 2015). Elles auraient de 2 à 14 fois plus de chance de recevoir un diagnostic d'être atteint de trouble obsessionnel compulsif, d'un trouble d'abus de substances, de TSPT et d'agoraphobie que les femmes dans la population générale (Forsythe & Adams, 2009). Selon DeHart (2012), 51% des femmes incarcérées auraient un TSPT. De plus, celui-ci se manifesterait souvent en concomitance avec d'autres troubles comme l'abus de substances ou la victimisation.

Les femmes judiciairisées ayant des problèmes de santé mentale sévères, présente un plus haut niveau de victimisation pendant l'enfance et à l'âge adulte et ont de plus lourds antécédents criminels (Lynch et al., 2012) ainsi qu'un plus grand nombre de condamnations (Karlsson & Zielinski, 2018) que les femmes incarcérées sans problème de santé mentale. Certaines d'entre elles ont des idéations suicidaires lors de leur incarcération (30,6%). (Chéné & Chouinard, 2018). Certains auteurs rapportent que la polyvictimisation pourrait conduire à un niveau plus élevé de tentatives de suicide (Ratdatz & Wright, 2017). Il est également suggéré que les femmes auraient aussi plus tendance à internaliser les conséquences des débuts de vie difficile, lesquels pourraient

se transformer en symptômes dépressifs et autres problèmes de santé mentale et éventuellement, être extériorisés par un passage à l'acte criminel (Ratdatz, 2017; Smith, 2017).

Quant à la santé physique, l'étude de Giroux et Frigon (2011) révèle que les femmes incarcérées présentent des problèmes de santé chronique. Cette situation pourrait être en lien avec le contexte de marginalisation qu'elles vivent avant l'incarcération comme les problèmes de consommation et la prostitution. Elles seraient également plus sujettes à développer des troubles du sommeil et de l'alimentation, en plus de problèmes dentaires, gynécologiques et de séropositivité au VIH.

Consommation de SPA et toxicomanie

Au Canada, l'abus de SPA est un fardeau économique et a un impact significatif sur le réseau de la santé et les coûts sur le système de justice pénale (Grant, 2009; Timko et al., 2019). La prévalence de l'abus de SPA est élevée dans la population carcérale féminine, allant de 58% à 89% selon les études (Carlson & Shafer, 2010; DeHart et al., 2014; Forouzan et al., 2012, Howard et al., 2017; Johnson, 2006; Jones, 2018; Plourde, 2012; Timko et al., 2019). Il est aussi commun que les femmes utilisent plus d'une substance à la fois (DeHart et et al., 2014).

Plusieurs recherches rapportent que l'utilisation de SPA est différente en fonction du genre et que les femmes auraient plus tendance à consommer des drogues que les hommes (Jonhson, 2004; Makkai & Payne, 2003). Les femmes seraient aussi plus enclines à consommer des drogues « dures » comme l'héroïne, les amphétamines, la cocaïne ou encore, à abuser de médicaments comme les benzodiazépines (Adams et al., 2008; Johnson 2004; Plourde et al., 2012). Les raisons

pouvant expliquer cette différence seraient issues du fait que les femmes consommeraient davantage pour gérer une détresse psychologique que les hommes (Byrne & Howells, 2002). Majoritairement (57,1%), les femmes disent consommer pour « fuir la réalité » (Dehart, 2008; Forouzan et al., 2012) tandis que d'autres considèrent rechercher « l'effet excitant » que provoquent les substances (Forouzan et al., 2012). L'abus de SPA devient le moyen privilégié pour gérer les émotions liées à la victimisation et aux autres événements marquants vécus antérieurement (Bowles et al., 2012; Dehart, 2008; Smith, 2017). Une fois que l'abus de substances est utilisé comme stratégie d'adaptation, il peut alors s'avérer difficile de faire un changement au niveau de la consommation (Bowles et al., 2012).

Dans l'étude de Baltieri (2014), le chercheur met à l'avant-plan que les femmes consomment des SPA avant le début de la criminalité. La consommation de drogues, mais surtout ses coûts élevés, serait d'ailleurs une motivation à la criminalité (Barlow & Weare, 2019), c'est-à-dire que la criminalité devient un moyen légitime pour obtenir la drogue nécessaire. D'ailleurs, ces femmes percevraient leurs premières activités criminelles, comprenant la fraude et le vol, comme étant des conséquences directes de leur usage de drogue (Baltieri, 2014). Ultiment, lorsque les femmes abusent de façon précoce des drogues afin de se soulager et que la dépendance mène à des difficultés d'employabilité, elles se tournent vers des activités souvent illicites afin de soutenir leur besoin de consommation (Bowles et al., 2012).

Certains facteurs contribuant à la spécificité des femmes incarcérées, comme la maternité, la victimisation pendant l'enfance et à l'âge adulte ainsi que les problèmes de santé mentale, peuvent être perçus comme des points tournants du parcours de vie. À cet effet, dépendamment de

son rôle de mère, des séquelles engendrées tout au long du parcours de vie et des problèmes de santé mentale, il est nécessaire de les comprendre dans leur ensemble, mais aussi de façon interreliée (Covington & Bloom, 2007; Wright, Salisbury, Van Voorhis, 2007).

Les études de trajectoires

Différents chercheurs se sont intéressés plus récemment au phénomène de la criminalité féminine étant donné la croissance significative de la judiciarisation des femmes (Forouzan et al., 2012). Dans cette optique, plusieurs chercheurs se sont penchés sur la question des trajectoires criminelles des femmes et leurs travaux ont conduit à l'élaboration de différentes catégories et/ou taxonomies. La plupart ont utilisé un cadre féministe qui a soutenu leurs démarches scientifiques dans l'exploration et la définition des mécanismes associés à la criminalité chez les femmes (Dehart, 2019). Ces différentes recherches sont présentées dans un ordre chronologique afin de montrer l'évolution de ces travaux.

Les études précurseures dans les années 90

Chesney-Lind (1989) a soulevé, il y a près de trente ans que les trajectoires criminelles jusque-là élaborées représentaient davantage les expériences des hommes et n'étaient pas adaptées aux femmes, lesquelles présentaient un profil orienté vers des stratégies de survie (c.-à-d. fuguer pour éviter d'être victime de violence/victimisation, prostitution ou automédication). Elle dénonçait également que les théories criminologiques classiques étaient perméables aux valeurs et aux jugements sexistes (Chesney-Lind & Sheldon, 1992).

Au même moment, Gilfus (1992) affirmait que la victimisation vécue pendant l'enfance était souvent liée aux fugues chez les jeunes filles, ce qui les mettait en position de vulnérabilité, car elles étaient confrontées à la pauvreté. Les actes criminels qu'on leur attribuait étaient souvent en lien avec la consommation de drogues qui, à son tour, était perçue comme pouvant soulager leur souffrance. Ces deux chercheuses mentionnent que la criminalité des femmes et leur trajectoire seraient alors uniquement façonnées par des stratégies de survie qu'elles ont développées pour faire face aux événements difficiles comme la fugue et la prostitution (Chesney-Lind, 1989; Gilfus, 1992).

Dans une optique semblable, Daly (1992) a été une pionnière en proposant une typologie spécifique aux trajectoires criminelles des femmes. Son étude étant basée sur le discours de quarante femmes de dix-sept à soixante ans, provenant de différentes origines ethniques. Ainsi, cinq grandes trajectoires ont été identifiées à partir de données issues de dossiers de Cour de quarante femmes.

La première catégorie, être blessée et blesser les autres (*harmed and harming women*) réfère aux femmes qui ont vécu de nombreuses situations de négligence, de violence et de victimisation pendant l'enfance et l'adolescence. Ces femmes auraient de la difficulté à gérer leurs émotions et à trouver des stratégies pour relever les défis de la vie courante et leurs problématiques de consommation d'alcool et/ou de drogues. Ces femmes présentent des comportements hostiles, de la méfiance et de l'agressivité, ce qui pourrait ultérieurement se traduire par leur engagement criminel (Brennan et al., 2010). Leur criminalité viserait à supporter leurs habitudes de consommation. Dans l'étude de Daly (2002), ce groupe représente près de la moitié des femmes.

La deuxième catégorie, les femmes victimisées (*battered women*), est directement en lien avec le fait de vivre dans une relation conjugale malsaine ou encore, d'avoir mis fin récemment à une telle situation. Ainsi, ces femmes se retrouvent judiciairisées en raison de leur relation abusive. La femme adopterait des comportements criminels, dont une variété d'infractions comme l'agression, l'homicide et se mettre en danger à la suite de la relation abusive. Ce sont donc ces circonstances, selon Daly (1992), qui ont mené ces femmes vers la criminalité.

Le troisième type, femme de la rue (*street women*), s'inscrit en continuité avec les études de Gilfus (1992) et Chesney-Lind (1989) qui ont également identifié une trajectoire caractérisée par une criminalité dite de survie. Dans ce cas, ce sont les femmes qui, à la suite de la violence intrafamiliale, décident de fuir ou sont expulsées de leur domicile, ce qui les met à haut risque d'itinérance. Par conséquent, elles se retrouvent dans des conditions de grandes vulnérabilités où elles seraient plus susceptibles de s'engager dans la « petite » criminalité (larcins, vols, vente de stupéfiants), de développer une dépendance aux drogues et/ou de se prostituer. Pour les femmes dans cette catégorie, c'est le fait de ne plus avoir de domicile fixe qui les place à risque de commettre des délits.

Dans la quatrième catégorie, c'est plutôt l'utilisation des SPA reliée à la vente de stupéfiants qui pose problème (*drug-connected women*) aux femmes. Cette catégorie est en lien avec l'implication du partenaire, lui-même dans un mode de vie déviant. C'est pourquoi les femmes utilisent parfois leurs relations pour acheter et/ou vendre des stupéfiants ou, dans le cas contraire, elles sont utilisées par leur conjoint pour subvenir aux besoins de consommation de leur partenaire pour combler leur besoin de consommation et d'argent. L'usage de drogues est à ce moment très expérimental et elles ont peu de délits à leur dossier.

Daly (1992) termine avec une catégorie qui convient aux autres femmes, c'est-à-dire où les caractéristiques des femmes ne s'inscrivent pas dans les autres catégories. Aucune personne dans cette catégorie ne semble avoir eu des problèmes d'alcool ou de drogue ni de démêlés avec la justice et ne provient somme toute d'un environnement considéré comme adéquat. La raison fondamentale pour expliquer leur criminalité serait purement économique. Dans le cadre de l'étude, quelques femmes ont parlé de leur criminalité en exprimant qu'elles volaient dans le but de se payer du luxe ou autres surplus à l'extérieur de leur budget. La criminalité était, pour elles, une manière comme une autre d'arriver à leurs fins (Brennan et al., 2010).

Une première typologie quantitative

Plus récemment, Salisbury et Van Voorhis (2009) ont suggéré des trajectoires criminelles à l'aide d'une étude quantitative. De façon globale, les auteurs ont proposé que la victimisation vécue pendant l'enfance et à l'âge adulte, jumelé à des conditions socioéconomiques défavorables, puisse subséquemment être reliée à des symptômes dépressifs et à d'autres troubles internalisés, pouvant mener les femmes à s'automédicamentent et à abuser de drogues. Elles réitèrent, à l'instar d'autres chercheurs, que la majorité des femmes engagées dans des activités délictuelles devaient conjuguer avec un amalgame de facteurs défavorables comme les relations interpersonnelles difficiles, les traumatismes, les problèmes de santé mentale et l'abus de substances. Plus précisément, les auteurs suggèrent trois types de trajectoires criminelles.

D'abord, il est question de la trajectoire de victimisation pendant l'enfance (*childhood victimization model*). Ce modèle sous-tend que les abus subis pendant l'enfance augmenteraient

les probabilités de souffrir d'anxiété et de dépression, ce qui contribuerait à l'abus de SPA. Enfin, ces derniers éléments seraient reliés à la commission de délits chez les femmes de cette trajectoire. La trajectoire relationnelle (*relational model*) est ensuite identifiée. Les femmes concernées par cette typologie perçoivent être dans des relations interpersonnelles insatisfaisantes ou souffrantes, où elles sentent qu'elles ont peu de soutien du partenaire ou encore, qu'elles sont dans un contexte où elles ont peu de place pour s'exprimer. Être impliquée dans une relation dysfonctionnelle augmenterait ainsi les probabilités de victimisation à l'âge adulte, ce qui a pour effet de diminuer le sentiment d'efficacité personnelle, de cristalliser l'humeur dépressive et/ou anxieuse et d'adopter des comportements pouvant mener à de la délinquance. La dernière trajectoire réfère au capital social et humain (*social and human capital path model*). Elle intègre les éléments des autres trajectoires qui eux, s'influencent. Les variables renvoient à des construits sociaux comme l'employabilité, la santé financière, l'éducation, les relations interpersonnelles auxquelles les femmes tentent de se conformer. D'autres variables sont à considérer comme le sentiment d'appartenance, les obligations et les dynamiques interpersonnelles. À cet effet, le capital social peut donc être positif (richesse des relations saines) ou encore négatif (maintien des individus dans un réseau criminel) (Guay, 2019). L'influence des facteurs de risque sociaux pour ces femmes comme l'employabilité, la scolarité et les besoins financiers est également prise en compte dans cette trajectoire.

Une typologie axée sur l'impact de la victimisation

En continuité avec les travaux de Salisbury et VanVoorhis (2009), Dehart (2008, 2012, 2019) a également étudié l'impact de la victimisation sur le profil criminel des femmes incarcérées ainsi que l'incidence de telles circonstances sur leur vie. Elle s'intéressait particulièrement à la

façon dont la santé et l'exposition au trauma influencent le moment du début de la criminalité. Dans ces travaux, elle relève les trajectoires comme suit : *Child corruption/abuse*, *partner abuse* et *property loss*. Globalement, Dehart (2008) a identifié deux tangentes aux comportements criminels des femmes. La première s'articule autour des délits qui peuvent être directement attribués à la victimisation vécue pendant l'enfance et à l'âge adulte. La chercheuse caractérise l'impact direct de la victimisation par le fait de commettre un crime pour se défendre contre les abus subis. Il est aussi soulevé que cela peut être une contrainte par le partenaire ou un pair, à perpétrer un crime comme le vol à l'étalage, les fraudes, le cambriolage, la prostitution ou le meurtre. Ensuite, la seconde tangente spécifie s'il s'agit d'un impact indirect dû aux circonstances de vie défavorables engendrées par la victimisation qui a ensuite influencé leurs comportements délictueux. Il est alors plutôt question que les contextes de vie difficiles contribuent à la marginalisation des femmes en fragilisant leur santé mentale et physique et leur fonctionnement psychosocial tant dans leur famille que dans la société (c-à-d. emploi). La victimisation a aussi pour effet d'exacerber des problèmes de santé déjà en place. Qui plus est, la victimisation est associée à long terme avec un manque de confiance en soi, mais aussi de la suspicion envers les autres, ce qui peut résulter par de l'isolement pour se protéger, pour fuir une situation d'abus ou éviter de se retrouver dans une relation abusive future.

Enfin, les études de Dehart (2008) et ses collègues (Bowles et al., 2012) soutiennent que les pertes (décès ou abandon d'une personne proche ou encore la rupture du contact avec leur enfant) peuvent être des points tournants dans la vie des femmes criminalisées. La perte laisserait un vide et les femmes se sentiraient davantage isolées, ce qui pourrait avoir comme effet de se tourner vers la drogue pour soulager leur souffrance et leur détresse.

Une typologie développée en fonction de l'âge du début de la trajectoire criminelle

En tenant compte des études antérieures sur le sujet (Chesney-Lind, 1997; Daly, 1992), Brennan et ses collègues souhaitent étudier les trajectoires féminines en fonction de l'âge du début de la trajectoire criminelle. De cela, Brennan et ses collaborateurs ont identifié quatre catégories de femmes détenues, incluant chacune deux trajectoires pour un total de huit trajectoires.

La première catégorie concerne les femmes au fonctionnement non violent avec consommation de substances psychoactives. Elles ont développé une dépendance à une SPA et ont vécu diverses arrestations (en moyenne entre 8% et 9.7%). De façon distinctive, la première trajectoire comprend en majorité des mères monoparentales (65%) qui n'ont pas été victime de sévices pendant l'enfance ni à l'âge adulte tandis que la seconde trajectoire est représentée par un groupe de femmes plus âgées qui n'a pas la responsabilité d'enfants de moins de dix-huit ans.

Les femmes des deux trajectoires de cette catégorie semblent présentées de meilleures ressources personnelles et sociales. Par exemple, elles vivent dans des maisons avec un environnement sécuritaire et ont un déficit moins grand au niveau de l'éducation et de l'emploi. Ces femmes ont davantage de soutien de la part de leur famille et présentent moins de problèmes de santé mentale. Elles ont aussi tendance à éviter les situations conflictuelles. Ainsi, quoique les femmes ont de multiples arrestations, il demeure que les femmes des deux premières trajectoires ont un historique de délits sans violence et sont beaucoup moins engagées dans une carrière criminelle que les hommes. La plupart purgent une peine pour une première offense. Le défi principal pour ces femmes est de gérer leur consommation excessive de drogues et d'alcool.

La deuxième catégorie vise plus précisément la victimisation sexuelle et physique vécue par les femmes tout au long de leur vie. Comme dans la première catégorie, les femmes présentent, des problèmes de consommation et leur criminalité, quoiqu'un peu plus sévère, restent mineurs. Ce groupe de femmes vit plus de marginalisation quant à des déficits liés aux finances, à l'employabilité et à l'éducation. Ces femmes sont plus susceptibles d'avoir vécu des abus en bas âge et de la victimisation à l'âge adulte.

Il appert que les femmes de la deuxième catégorie sont engagées dans une sous-culture de la criminalité et dans les réseaux de drogue. Leur environnement tant familial que leur contexte interpersonnel est fortement influencé par la criminalité et les réseaux liés à la consommation. L'entourage présente plus de problèmes liés à la marginalisation ainsi que davantage de comportements antisociaux. Ces femmes démontrent également une plus forte prévalence de personnalité antisociale.

De façon distinctive, la troisième trajectoire (première de cette catégorie) est caractérisée par des mères monoparentales. Elles vivent beaucoup de stress par rapport à leur rôle de parents et sont peu soutenues par leur famille. Elles ont aussi un historique de victimisation dans leur enfance, mais aussi par la relation conjugale qui est teintée de conflits et de violence. Elles sont plus à risque de développer de la dépression et abusent de SPA. Ceci place ces femmes à risque d'être impliquées dans des situations illégales. Elles font face et commettent plus de gestes de violence et ont eu des incarcérations antérieures.

Pour la quatrième trajectoire (deuxième de cette catégorie), les femmes sont plus âgées avec une moyenne de 40 ans et n'ont pas d'enfants de moins de dix-huit ans à leur charge. Elles ont également été victimes de sévices et présentent des problèmes d'abus de substance. Leur façon de vivre est plutôt chaotique et elles s'impliquent dans des activités criminelles. Ce qui caractérise cette trajectoire est l'abus de substances chronique, l'augmentation de la criminalité et la présence de drogues et de crimes dans la famille. Elles se perçoivent comme étant perpétuellement « en crise ». Les délits en lien avec la possession et le trafic de drogues sont prédominants.

La troisième catégorie réfère aux femmes les plus défavorisées tant sur le plan psychologique que relationnel. Ce groupe se caractérise par de l'agressivité, des comportements antisociaux, et de multiples problèmes de santé mentale. Elles sont les plus engagées dans la criminalité, se conforment très peu à ce qui est attendu d'elles par la société et ont un plus lourd historique d'abus de substances. Ces femmes présentent des traits d'hostilité, de l'isolement social, des traumatismes complexes, des risques de psychose et d'idéations suicidaires.

Plus spécifiquement, la cinquième trajectoire comprend des mères monoparentales marginalisées qui démontrent des conflits avec le conjoint. La totalité des femmes de cette trajectoire avait un enfant âgé de moins de 18 ans. Elles sont stressées quant à leur rôle parental et ont un faible sentiment d'efficacité personnelle. D'un point de vue social, elles habitent dans un environnement plus violent et sont davantage liées au crime organisé. La relation conjugale est empreinte de violence, elles n'ont pas terminé leur scolarité, vivent dans des milieux défavorisés et sont sujettes à l'instabilité domiciliaire. Finalement, c'est un groupe qui, majoritairement, n'a pas été victime d'abus pendant l'enfance.

Encore une fois, les femmes regroupées dans la deuxième trajectoire de cette catégorie sont plus âgées, leur âge se situe autour de 40 ans. Elles vivent une extrême marginalisation et des déficits majeurs quant à la scolarité et l'employabilité. Elles se retrouvent donc avec des problèmes financiers. Elles démontrent une grande problématique de consommation. Elles ont un profil criminel marqué par des bris de conditions, des délits de possession de drogues et par des sentences de probation et de multiples détentions.

Les femmes des deux dernières trajectoires sont caractérisées par un haut niveau de facteurs de risque et par plusieurs besoins non comblés pouvant faire escalader leur marginalisation. Dans ce groupe, les femmes ont été victimisées pendant l'enfance et à l'âge adulte, proviennent de familles antisociales, ont des tempéraments hostiles, ont des problèmes de santé mentale, sont plus à risque d'itinérance et sont en couple avec un conjoint aux traits antisociaux.

Plus particulièrement, les femmes de la septième trajectoire proviennent de milieux abusifs tant sur le plan physique que sexuel. Elles ont des problèmes de santé mentale plus sévères que les femmes des catégories antérieures. En effet, elles vivent davantage avec la dépression, la faible estime de soi, des symptômes psychotiques, une personnalité antisociale, avec peu de buts dans la vie et un grand pessimisme. Les femmes qui ont des enfants rapportent un niveau de stress très élevé. Leur famille est aussi souvent criminalisée et offre peu de soutien à la femme. De plus, 70% d'entre elles rapportent un historique chronique de consommation de SPA.

Pour ce qui est de la dernière trajectoire, quoiqu'elles rapportent des caractéristiques similaires d'avec la précédente, ces femmes ont plus de problèmes de santé mentale comme la psychose et présentent des risques suicidaires en plus, dans une faible proportion, d'entendre des voix. Ces femmes, qui sont majoritairement mères, ont un taux de mariage plus élevé que les femmes des trajectoires précédentes, ont plus de contacts avec leur famille, sont moins rejetées par ces dernières et reçoivent plus de support. Pourtant, les femmes de ce groupe ont le parcours le plus violent et ont plus de chances d'avoir commis un délit violent, de s'être servies d'une arme et d'avoir reçu des inculpations pour avoir été impliquées dans un conflit de violence conjugale. Ici, les charges en lien avec l'abus de substances sont moins élevées. Enfin, les femmes dans cette trajectoire démontrent plus de stabilité (domicile stable, avoir un emploi, sont mariés et ont du soutien de la part de la famille). Cette stabilité pourrait s'expliquer par le fait d'avoir des enfants.

Une des seules études recensées portant sur les trajectoires criminelles des femmes tout portant une attention particulière à la consommation de SPA est celle de Marsh (2002). Celle-ci a décrit une trajectoire distinctive chez les femmes utilisatrices régulières de cocaïne. Quatre stades de consommation sont identifiés : l'appivoisement, la consolidation, l'explosion et l'asservissement. C'est donc d'abord par l'usage occasionnel lors de fêtes par exemple que la femme consomme. Elle va par la suite consommer de manière plus régulière, se transformant en début de mode de vie déviant. S'en suivra l'usage quotidien, caractérisé par des excès. C'est à cette étape que la femme s'initiera à la criminalité. Finalement, la femme sera complètement soustraite à la drogue et à la criminalité, car sa consommation deviendra si dispendieuse qu'elle aura recours à la criminalité pour satisfaire sa dépendance.

Limites des études actuelles

Chacune des études de trajectoires précédemment présentées identifie la consommation de SPA dans un de ces parcours comme étant un facteur de risque à la criminalité. La survie est également un élément présent dans les différentes études et se traduit principalement par la façon qu'ont ces femmes de survivre aux traumatismes pendant l'enfance et à l'âge adulte. Les travaux des chercheurs rapportés précédemment suggèrent que la criminalité des femmes provient, en grande partie, de contextes de victimisation vécus pendant l'enfance et à l'âge adulte, et est souvent orientée vers des stratégies de survie comme la prostitution. De plus, toutes les recherches présentent des trajectoires criminelles où au moins une trajectoire est consacrée, de façon simultanée, à la criminalité et à l'abus de SPA. Toutefois, peu de chercheurs se sont intéressés à l'explication des liens entre la consommation de SPA et la criminalité. En effet, la consommation et la criminalité ne vont pas nécessairement de pair dans les écrits et ces caractéristiques sont plutôt reléguées à une seule trajectoire identifiée par le chercheur comme c'est le cas pour Daly (1992) ou Brennan et ses collègues (2012) par exemple.

En somme, plusieurs chercheurs se sont attardés à mieux comprendre les trajectoires criminelles, en délaissant parfois les liens qui pourraient exister entre la consommation de SPA et la criminalité. De ce fait, s'intéresser à ceux-ci ainsi qu'à une trajectoire drogue-crime chez les femmes toxicomanes incarcérées est passablement nouveau dans la littérature depuis les travaux de Marsh (2002). Ainsi, les études précédentes ne répondent que partiellement aux enjeux entourant la judiciarisation des femmes et les problématiques de consommation de substances psychoactives.

Objectifs de recherche

Notre étude a pour but d'examiner l'influence des facteurs et des événements marquants sur les parcours de vie des femmes toxicomanes judiciairisées en portant une attention particulière à l'influence de ceux-ci sur la consommation de substances psychoactives et l'implication criminelle de ces femmes. Plus précisément, la perspective des femmes sur leur historique de consommation, sur leurs comportements criminels et sur les contextes personnels, familiaux, et sociaux dans lesquels ils s'insèrent sera explorée.

Cadre théorique : la théorie du parcours de vie

Pour documenter le phénomène chez les femmes toxicomanes judiciairisées, le cadre théorique des parcours de vie (Elder, 1995) a été privilégié. La théorie du parcours de vie propose un cadre d'analyse interdisciplinaire puisant dans différentes disciplines (sociologie, psychologie, anthropologie, ethnologie, démographie) tout en permettant de mieux comprendre la complexité qui intervient entre différents aspects, dont le temps, les trajectoires sociales, le développement individuel, les relations interpersonnelles et les contextes sociohistoriques (Gherghel & Saint-Jacques, 2013; Hutchison, 2014). Il s'agit donc d'un cadre théorique et multacentrique (Elder, 2014; McGee & Farrington, 2019).

Selon la théorie du parcours de vie, les trajectoires individuelles se veulent des séquences ordonnées de transitions, d'événements, de points tournants et de bifurcations (Robette, 2014). Le parcours de vie est déterminé par cinq principes qui s'interinfluencent: le développement au cours

de la vie, le contexte et la période historique, la temporalité, les vies interreliées et l'agentivité (Elder, 1987).

Il y a cinq principes de base de la théorie du parcours de vie qui s'avèrent importants de présenter (Elder, 1998; Elder et al., 2004). Le premier principe (développement tout au cours de la vie) réfère au développement psycho-bio-social de la personne qui se poursuit tout au cours de la vie, tenant compte des trois éléments et n'est pas contraint qu'à l'enfance ou l'adolescence (Gaudet, 2013; McGee & Farrington, 2019).

Le deuxième principe stipule que les vies s'inscrivent dans un lieu, un contexte et une période historique (*time and place*). Ainsi, les personnes nées à des moments différents font face à des périodes historiques ayant des opportunités et des contraintes spécifiques différentes. L'effet d'un événement historique variera en fonction de l'âge ou de la période de la vie où il est vécu (Elder, 1995). Par ailleurs, les personnes sont exposées à différents contextes de vie (familial, social, géographique, culturel) qui ont un impact sur leurs trajectoires (Carpentier & White, 2013; Gherghel & Saint-Jacques, 2013;).

Le troisième principe mentionne que les vies se développent en suivant une certaine temporalité (*timing of lives*). La vie est un continuum et le parcours de vie tient compte d'une séquence qui influence le développement des personnes (Carpentier & White, 2013; Elder, 1995). Ainsi, les expériences négatives ou positives vécues à un âge précoce favorisent l'accumulation de facteurs de protection et de facteurs de risque qui se répercuteront sur la trajectoire de vie à l'âge adulte (Gherghel & Saint-Jacques, 2013; Hutchison, 2014; Kirkpatrick et al., 2011). La

temporalité fait également référence aux normes sociales entourant les transitions dans les parcours de vie (Turcotte & Gaudet, 2013).

Le quatrième principe veut que les vies soient interreliées (*linked life*). Ce principe réfère aux changements qui surviennent sur une trajectoire et qui ont une influence sur la trajectoire du même groupe primaire (Gherghel & Saint-Jacques, 2013). En raison des vies qui se transforment en réseau, les agir d'une personne ont des conséquences sur les autres personnes dans son milieu et vice-versa. (Elder, 1995; Gherghel & Saint-Jacques, 2013; Turcotte & Gaudet, 2013).

Enfin, le cinquième principe est celui de l'agentivité (*agentivity*). Les individus ne sont pas perçus comme des êtres passifs restreints aux contingences de leur environnement, mais plutôt comme des acteurs sociaux possédant les capacités d'appréhender les occasions offertes et les contraintes sociales (Elder & al., 2004; Hutchison, 2014). Les individus possèdent donc les aptitudes nécessaires pour prendre action sur leur parcours de vie malgré les normes et les structures des institutions (Gherghel & Saint-Jacques, 2013). En retour, ces normes et structures sociales se verront modifiées grâce à l'action individuelle et sociale (Gherghel & Saint-Jacques, 2013).

Les transitions représentent des épisodes de durée limitée et indiquent un changement d'état, de statut ou de rôle (Robette, 2014). Les transitions font partie des trajectoires et sont porteuses de sens en particulier en raison des autres concepts concomitants (Elder, 1987). Chacune peut être positive ou négative, mais leur signification dépend toutefois de leur position dans le parcours de vie. Il importe donc de considérer l'ordre des transitions, leur durée, leur espacement

et le moment du cours de vie où elles surviennent (Elder, 1987; Macmillan & Ronda, 2005). Les transitions peuvent survenir simultanément sur différents aspects de la vie de l'individu (Robette, 2014). Les transitions qui surviennent tôt peuvent avoir de l'impact sur les trajectoires ultérieures, de l'enfance à l'âge adulte (Elder, 1998).

Le terme d'événement est également utilisé pour décrire les faits importants qui ponctuent les trajectoires (Bessin, 2009). Un même événement ne résonne pas de la même manière chez une personne ou une collectivité (Gherghel & Saint-Jacques, 2013). À cet effet, un événement peut devenir un point tournant s'il entraîne un changement important, une discontinuité dans les trajectoires ou un changement d'orientation. Certains événements peuvent devenir des points tournants : 1) ceux qui peuvent favoriser ou aller à l'encontre du développement des opportunités, 2) ceux qui entraînent des changements à long terme de l'environnement et 3) ceux qui amènent une redéfinition de l'identité de la personne, de ses croyances ou de ses attentes. (Hutchison, 2014).

La théorie du parcours de vie a été utilisée dans plusieurs recherches portant sur la trajectoire criminelle des femmes judiciairisées (Boman & Mowen, 2018; Byrne & Trew, 2008; Dehart, 2018; Nuytiens & Christiaens, 2016). Certains chercheurs expliquent l'importance du contexte social dans l'engagement dans la criminalité des femmes (Byrne & Trew, 2008).

La théorie des parcours de vie permet une analyse plus dynamique en conjoncture avec les éléments et se distance des théories plus statiques (McGee & Farrington, 2019). De plus, la pertinence d'utiliser la théorie du parcours de vie relève du fait que les cinq principes sont considérés en les juxtaposant et de façon holistique dans une perspective interrelationnelle. Les

principes, les concepts d'événements et de points tournants de la théorie permettent de bien saisir l'articulation des trajectoires de consommation et de criminalité des femmes judiciairisées, ainsi que d'explicitier leur signification pour celles-ci.

CHAPITRE 2

Méthodologie

Cette section présente la méthodologie utilisée dans le cadre du présent mémoire. Utilisant des données recueillies des travaux de thèse d'Amélie Couvrette, « L'influence de la maternité dans la trajectoire de consommation et de criminalité de femmes toxicomanes judiciairisées » (Couvrette, 2013), le contexte de la recherche initiale sera d'abord exposé. Cette description sera suivie par la présentation des éléments en lien avec la méthodologie du présent mémoire et des objectifs poursuivis. Ensuite, le déroulement de la collecte de données ainsi que le profil des répondantes seront présentés.

Contexte de la recherche initiale

La recherche initiale visait à comprendre l'expérience de la maternité chez les femmes toxicomanes judiciairisées. Plus spécifiquement, il était question de saisir le sens que prend la maternité pour les femmes toxicomanes judiciairisées et de comprendre, selon leur point de vue, quels sont les liens entre la maternité et leur toxicomanie. Finalement, l'objectif était aussi d'expliquer leurs perceptions quant aux influences entre la maternité et la criminalité. Trente-huit mères ayant un problème de toxicomanie et ayant des démêlés avec le système de justice pénale ont été rencontrées. De celles-ci, vingt-cinq femmes étaient incarcérées tandis que treize fréquentaient un centre de réadaptation ou de thérapie. Dans ce contexte, une méthodologie qualitative a été privilégiée afin de comprendre le vécu et l'expérience des participantes.

L'entretien semi-directif

Le protocole d'entretien visait l'exploration de l'expérience de vie des femmes rencontrées. Au lieu d'utiliser entretiens semi-directifs, la chercheuse avait préféré utiliser une liste de thèmes à explorer lors de l'entretien. Cette stratégie visait à récolter le plus d'informations possible sur le vécu des mères et ainsi éviter un type d'échange question-réponse. Les thèmes abordés relevaient de l'enfance et de l'adolescence, de l'initiation à la consommation, de la trajectoire toxicomane, de la maternité et, finalement, de la criminalité.

De façon générale, l'entretien débutait par une courte discussion afin d'instaurer un climat de confiance, pour ensuite échanger et remplir le formulaire de consentement. Une fiche signalétique comportant les données sociodémographiques était complétée à la toute fin de l'entretien. Pendant l'entretien, les premières expériences de consommation, les circonstances et les motivations étaient d'abord abordées. La chercheuse soutenait l'exploration des pensées en lien avec ce contexte. Il était alors plus facile par la suite d'aborder d'autres thèmes sans ordre spécifique. Ceux-ci étaient « l'implication criminelle, les raisons de leur criminalité, les antécédents criminels et leurs conséquences, les liens entre leur criminalité, leur consommation de substances psychoactives (SPA) et leur maternité, les relations avec les conjoints, le déroulement des grossesses et les accouchements, le sens de leur maternité, leur enfance, leurs relations avec leurs parents ainsi qu'avec leurs enfants, la situation de garde des enfants, etc. » (Couvrette, 2013, p.62)

Recrutement

Le recrutement s'est effectué sur trois terrains de recherche soient en centre de détention provincial (Maison Tanguay et le Centre de détention de Québec – secteur féminin), en centre de réadaptation en dépendance (le Centre Dollard-Cormier, Domrémy-Mauricie et le Centre de réadaptation de Québec) et en maison de thérapie (Maison Carignan). D'autres femmes ont été rencontrées grâce à une collaboration de la chercheuse dans une autre équipe de recherche s'attardant déjà à cette population.

Il importe de préciser que la recherche avait été approuvée par deux comités éthiques de la recherche soit le Comité d'éthique à la recherche de la Faculté des Arts et des Sciences de l'Université de Montréal [CERFAS] et le Comité d'éthique et de la recherche en toxicomanie [CERT].

Contexte de la recherche actuelle : l'analyse secondaire des données

Une analyse secondaire de ces données a été réalisée dans le cadre de ce mémoire. À cet effet, nous avons ciblé uniquement une partie de l'échantillon. Nous souhaitons cibler seulement les femmes rencontrées en milieu de détention étant donné que nous voulions un échantillon le plus homogène possible. C'est pour cette raison que le corpus d'analyse est constitué des vingt-cinq mères rencontrées dans un établissement de détention provincial. L'analyse secondaire des données qualitatives a permis d'explorer de nouvelles questions de recherche sur des matériaux préexistants (Heaton, 2013). Ainsi, l'étude porte sur des données préalablement recueillies qui se verront analysées différemment.

Stratégie d'analyse des données : l'analyse thématique

L'analyse des données qualitatives se traduit d'abord comme un processus auquel le chercheur doit se soustraire pour définir les thèmes, élaborer des idées qui émergent des données et faire le pont entre les thèmes et les hypothèses (Intissar & Raheb, 2015). Paillé (2016) expose un processus complexe, requérant patience, interprétations, réflexions et remise en question afin d'arriver vers la découverte et la construction scientifiques.

Pour analyser le matériau recueilli, l'analyse thématique a donc été privilégiée telle que décrite par Paillé et Mucchelli (2016, 2021). Partant des transcriptions déjà effectuées, une lecture en profondeur des vingt-cinq entrevues a été exécutée. L'annotation des thèmes émergents en marge a d'abord été faite sur cinq entrevues. La thématisation séquencée a été privilégiée en raison de l'abondance du corpus à analyser et la possibilité d'ajouter quelques thèmes au cours de la codification si nécessaire. Une grille de codification a été construite et appliquée sur l'ensemble du corpus. Elle représente un schéma démontrant l'essentiel du corpus analysé, permettant une construction progressive des thèmes et pouvant se transformer au fil de l'analyse. Ensuite, un relevé de thème a été élaboré sous la forme d'un tableau. Dans celui-ci, les thèmes et les sous-thèmes sont expliqués et illustrés par des extraits de verbatims.

Un exercice d'accord inter juge a été réalisé. Cinq entretiens ont été codifiés par la chercheuse du présent mémoire et une étudiante de deuxième cycle en psychoéducation. Plusieurs changements ont été effectués à la grille de codification pour atteindre une première version satisfaisante. Un deuxième exercice a été fait par la suite avec une seconde entrevue. À la suite de

celui-ci, l'accord entre les juges pour les thèmes de la grille de codification a été jugé satisfaisant. Le logiciel NVivo 11 a été utilisé pour faciliter les analyses.

Portrait des femmes incarcérées de l'échantillon

L'échantillon compte vingt-cinq femmes âgées entre 25 ans et 54 ans avec une moyenne de 38,04 ans. La plupart des femmes ne travaillaient pas et recevaient des prestations d'aide sociale. Elles ont eu un peu plus de deux enfants en moyenne. L'âge de la première consommation se situe entre 5 et 40 ans (moyenne = 16,44 ans), tandis que celle du délit est entre 14 et 53 ans (moyenne = 26,96). La majorité a consommé pour la première fois, surtout de l'alcool, entre 12 et 14 ans. Dans toutes les situations, la consommation a précédé les actes délictueux. Pour trois d'entre elles, un délit a été commis la même année que le début de la consommation. La drogue de choix de la majorité d'entre elles est la cocaïne (n=7). Près de la moitié des autres (n=12) consomment plus d'une substance en concomitance avec la cocaïne dont les opioïdes, l'alcool et le cannabis. Pour ce qui est des délits commis, ils sont davantage lucratifs, notamment des vols simples, de la fraude et le trafic de stupéfiants. D'autres délits relevaient davantage de crimes violents comme les voies de fait, les vols qualifiés et le meurtre. Un tableau (voir tableau 1) a été organisé de manière à rendre compte graphiquement de l'âge du début de la trajectoire, de l'âge du début des activités délictuelles, la drogue de choix ainsi que des délits commis avant la dernière incarcération pour les femmes rencontrées.

Tableau 1 :
Caractéristiques des femmes rencontrées

Nom de la participante	Âge	Âge du début de la trajectoire		Drogue de choix	Délit(s) avant la dernière incarcération
		Consommation	Délit (s)		
Noémie	25	12	19	Cocaïne Amphétamines	Trafic, vol, introduction par effraction, fraude
Louïsette	46	12	34	Cocaïne Morphine	Introduction par effraction
Béatrice	50	27	27	Cocaïne Alcool	Vols, fraudes
Alexandra	21	14	19	Ecstasy Amphétamines cocaïne	Vols, vol qualifié
Johanne	40	18	NSP	Cocaïne	Meurtre
Karine	34	12	14	Cocaïne Ecstasy Amphétamines	Fraudes
Jeannette	45	14	43	Alcool Benzodiazépines	Meurtre
Annabelle	36	16	30	Cocaïne Amphétamines	Fraudes, vol et recel, complicité de vol qualifié
Mylène	42	14	18	Cocaïne	Voie de fait armé
Diane	45	4-5	27	Opiacés Alcool	Vols, conduite avec facultés affaiblies
Kathleen	43	40	41	Cocaïne	Trafic, vols
Suzanne	44	22	22	Cocaïne Alcool	Trafic
Patricia	40	23	23	Cocaïne Alcool	Fraudes, vols, plantation de cannabis
Marie	47	12	21	Cocaïne Héroïne	Vols, extorsion

Mélanie	41	25	36	Cocaïne	Voies de fait, méfaits, entrave
Émilie	26	12	25	Oxycontin Amphétamines	Complicité de vol qualifié, trafic
Judith	31	11	31	Kétamine Amphétamines	Complicité de trafic
Janie	35	15	17	Cocaïne	Voie de fait, vols
Guylaine	54	21	53	Cocaïne Amphétamines	Trafic
Véronique	31	14	18	Cocaïne Benzodiazépines	Vols, bris de condition
Zoé	31	13	29	Oxycontin Cocaïne	Vols, introduction par effraction
Estelle	35	21	27	Cannabis	Vols
Andrée	39	12	16	Cocaïne	Vols
Audrey	26	14	21	Cocaïne	Vols et vol qualifié
Simone	44	12	36	Cocaïne	Vol qualifié

Note. Ce tableau est tiré des travaux de thèse d'Amélie Couvrette (2013)

CHAPITRE 3

Résultats

L'analyse a permis de cerner plusieurs thèmes pour expliciter les parcours des femmes rencontrées. Les résultats présentés s'articulent autour de sept thèmes principaux : des contextes de vie fragilisants, la relation nuisible avec le partenaire, la consommation de substances psychoactives comme pilier du parcours de vie, deux moments marquants dans le parcours de vie, l'implication criminelle et ses motifs dans les expériences de vie, le retour vers des comportements connus et l'avenir : espoir et ambivalence. Ceux-ci permettent de dresser le portrait des parcours de vie des femmes rencontrées.

Des contextes de vies fragilisants

L'impact délétère de la victimisation vécue pendant l'enfance

Les femmes rencontrées ont décrit plusieurs contextes de début de vie fragilisants. Les femmes rapportent, entre autres, que leur enfance a été teintée par des expériences pénibles, dont des abus sexuels et physique, par une relation conflictuelle avec leurs parents ainsi que par l'instabilité de leur foyer. Elles ne se sentent pas « construites » sur d'assises solides et elles éprouvent des difficultés à vivre et percevoir un parcours où elles éprouveraient du bonheur et de la satisfaction. Elles racontent d'ailleurs que, dès l'enfance, la relation avec leurs parents était perturbée.

La majorité des femmes ont expliqué qu'elles ont grandi auprès de parents fragilisés, eux-mêmes obnubilés par leurs propres défis. Ces participantes indiquent que l'un ou l'autre des parents, voire les deux, devaient conjuguer avec leurs propres problèmes de consommation, de

judiciarisation ou de santé mentale comme la dépression ou l'anxiété. Les femmes racontent que ce sont des éléments qui ont directement eu un impact sur leur relation.

La relation affligeante avec la mère

La relation avec leur mère est particulièrement soulevée par les femmes rencontrées et ne laisse pas celles-ci indifférentes. D'abord, les femmes identifient que leurs mères ont éprouvé des difficultés, et ce, dès l'enfance. De plus, elles avaient également fait face à de l'abus de substances, de la violence conjugale, de l'anxiété ou de la dépression ou encore, qu'elles avaient dû faire face aux abus dont elles avaient été victimes. C'est le cas notamment d'Audrey (26 ans) qui a mentionné en entrevue avoir : « grandi avec une mère qui était en problème de consommation elle-même » et d'Émilie qui a discuté des problèmes de santé mentale de sa mère. « Ma mère était dépressive, elle ne mangeait pas puis, c'était, c'était pas une bonne relation entre nous autres » (Émilie, 26 ans). Plusieurs participantes s'expliquent ainsi le manque de disponibilité de leur mère par le fait qu'elles éprouvaient elles-mêmes des problèmes. Pour plusieurs femmes rencontrées, il leur était difficile de ressentir l'amour de la part de leur mère. En ce sens, et dès la petite enfance, les répondantes racontent ne pas s'être senties estimées par leur mère. Béatrice a rapporté qu'elle ne s'est jamais sentie aimée par sa mère : « C'est que l'amour de ma mère je n'en ai jamais eu tu sais » (Béatrice, 50 ans).

De plus, les propos des femmes suggèrent qu'elles ne se sont pas senties protégées ni soutenues lorsqu'elles ont vécu des événements traumatiques comme, par exemple, l'abus sexuel. Elles ont expliqué que, pour elles, ce détachement de leur mère se remarquait par leur attitude à ne

pas croire les abus dénoncés par leur fille, par le déni que de tels événements se soient produit, ou encore par de l'insensibilité face au dévoilement de leur fille.

« Fait que je disais cela [les abus sexuels] à ma mère puis elle ne me croyait pas. Pendant trois ans de temps, j'ai dit cela à ma mère puis elle ne me croyait pas. Jusqu'au jour où est-ce que j'explose puis j'ai essayé d'étouffer mon grand-père. Je pense j'avais huit ou neuf ans. J'étais tannée » (Alexandra, 21 ans)

Johanne explique quant à elle la nonchalance de sa mère face au dévoilement des abus : « Mon père me battait, mon père a abusé de moi puis ma mère a laissée faire cela. Ma mère a été indifférente » (Johanne, 40 ans). Ces propos rejoignent le sentiment de Zoé qui ne s'est pas sentie comprise par sa mère : « Tu sais, c'était à répétition [les abus sexuels], c'était tout le temps. Ma mère, elle me croyait pas fait que ça continuait là. C'était une roue qui, une roue qui tourne là » (Zoé, 31 ans).

Les interviewées ont raconté qu'elles ont ressenti que leur mère ne les choisissait pas. Les femmes rencontrées ont exprimé que leur mère prenait le parti de leur agresseur à leur détriment. Certaines d'entre elles ont également nommé catégoriquement s'être senties rejetées par leur mère. D'abord, Karine évoque le souvenir où sa mère l'a mise à la porte. Jeannette, en second, parle avec beaucoup d'émotions du sentiment d'exclusion perçu dans les comportements de sa mère.

« Un moment donné, il y a eu un abus sexuel. Puis euh, je l'ai dit. Je n'étais plus capable d'en prendre. Puis euh, ils [DPJ] ont donné le choix à ma mère « c'est lui [conjoint abuseur] ou c'est elle ». Elle a pogné une petite valise puis elle me l'a garochée en pleine face. Elle a dit « décalisse » » (Karine, 34 ans)

« Parce que ma mère a eu un signalement parce qu'ils disaient qu'elle ne s'occupait pas de moi puis euh, ma mère a jamais voulu avoir, [...] une fille so je me suis sentie comme [...] je me suis sentie rejetée de ma mère tu sais [...] puis je me suis sentie rejetée tout le temps » [...] J'ai toujours reproché cela à

ma mère tu sais euh, « ah bien c'est cela là, si je suis tannante c'est de ta faute, puis arrête de dire que tu n'as jamais voulu m'avoir, puis je suis écoeurée de l'entendre », parce que mes tantes puis tout cela me le disait. Ce euh, cela me frustrait là, quand j'étais jeune puis euh » (Jeannette, 45 ans)

Suzanne a décrit les circonstances familiales qui l'ont amenée à commencer à danser dans les bars. Pour elle, elle voulait se venger du fait que sa mère l'avait beaucoup poussé enfant à performer, et ce, contre son gré. Aux yeux de la participante, réussir signifiait obtenir un trophée et, pour sa mère, c'était tout ce qui comptait. Suzanne a ainsi expliqué qu'elle s'est dit que si ça mère voulait qu'elle soit sur une scène, elle n'aurait qu'à venir la voir danser.

« Moi je viens d'une famille mes parents ne boivent pas euh j'ai été bien élevée euh on vivait dans la classe moyenne fait que euh on se demandait d'où venait le, le changement de... Tu sais, je n'ai pas été un enfant abusé, je n'ai pas été un enfant battu, je n'ai pas été un enfant... Fait que euh tu sais, cela n'est pas supposé d'arriver là genre, mais cela vient de là. Par vengeance, je me suis dit « tiens, tu veux », c'est ce que je lui ai dit, « par vengeance, tu veux me voir sur un piédestal, tu vas me voir sur un stage » (Suzanne, 44 ans)

Un père absent ou agresseur

La relation au père engendre aussi des réactions de la part des participantes. Elles témoignent de la relation paternelle avec un plus grand détachement et de manière davantage descriptive qu'émotive. Pour Kathleen, abordez le sujet de la relation avec son père et l'absence de ce dernier est décrite de façon banale.

« Euh moi j'ai été élevée avec ma mère toute seule euh j'ai pas eu de père, bien j'en ai un père, mais je veux dire qu'il n'a pas été présent là euh j'étais moi, ma mère puis ma sœur » (Kathleen, 43 ans)

Ce que les participantes rapportent le plus c'est l'abus de substances de leur père, que ce soit d'alcool ou de drogues, comme ayant été marquant lorsqu'elles réfléchissent à leur père et à

sa présence dans leur jeunesse tel qu'en fait foi les propos de Jeannette : « Tu sais, [...] mon père c'est un alcoolique. Ma mère n'était pas alcoolique. Ok. » (Jeannette, 45 ans)

Les périodes de l'enfance et de l'adolescence ont été décrites comme des périodes difficiles pour les femmes rencontrées. Pour la plupart, elles ont raconté avec beaucoup de douleur ravivée, les maintes fois où elles ont été victimes d'abus, que ce soit d'origine sexuelle, physique ou psychologique de la part de leur père. Johanne a décrit l'abus sexuel qu'elle a vécu en utilisant des termes qui laissent suggérer les impacts que ceux-ci ont eu pour elle : « Mon père a abusé de moi, il a posé la bombe » (Johanne, 40 ans). Pour ce qui est de Marie, elle a détaillé les mauvais traitements infligés par son père : « Bien j'ai été battue, j'ai été abusée, j'ai été traité comme une grosse niaiseuse, ça c'était son patois préféré » (Marie, 47 ans). Enfin, pour Patricia, c'est l'accumulation des mauvais traitements en plus de celui de son père qui l'a bouleversé.

« Il y a au moins quatre cinq personnes qui ont essayé de me toucher, même mon concierge, il y a un monsieur dans le parc qui a essayé de me pogner, il y en a un autre à chaque fois que j'attendais pour aller à l'autobus de l'école, il se masturbait dans l'auto » (Patricia, 40 ans)

L'analyse des entrevues réalisées auprès des femmes a aussi révélé qu'elles ont été témoins d'abus et de violences familiales ou conjugales au sein de leur famille. À l'époque des préjudices auxquelles elles étaient exposées, elles ont expliqué ne pas nécessairement comprendre ce qui se passait.

« Moi je l'ai [mon père] vu frapper ma mère euh j'ai vu beaucoup de choses de mon père a fait à ma mère tu sais quand j'étais jeune. Puis là, je me disais « pourquoi il fait cela, pourquoi il frappe ma mère? » » (Jeannette, 45 ans)

« J'ai vécu beaucoup de violence, moi euh, j'ai eu euh, j'ai eu de bonnes valeurs, mais dans euh, mes parents par contre euh, mon père était violent avec ma mère. Ça j'avais oublié de te le mentionner. Il n'a jamais été violent avec moi puis ma sœur parce qu'on est deux filles, moi je suis la plus vieille, je suis l'aînée de la famille. Puis euh, (silence) il n'a jamais été violent avec nous, mais avec ma mère il était violent. Euh, pas tout le temps, mais celui lui arrivait souvent » (Simone, 44 ans)

Le placement et la fugue: survivre à l'extérieur de chez soi

Pour certaines femmes interrogées, ce sont les problématiques des parents telles qu'un problème de santé mentale comme la dépression, la bipolarité, l'anxiété ou l'abus de substances ou encore, la négligence qu'elles ont été placées dans des centres d'accueil ou encore, suivies par la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ). Par exemple, Simone a dévoilé avoir trouvé pénible son placement suite aux problèmes de santé mentale de sa mère.

« Parce que j'ai été placée à [nom de l'endroit]. C'est un centre d'accueil pour les jeunes en difficulté. Moi j'ai été placée parce que ma mère est devenue malade jeune, elle a fait une grosse dépression [...] puis euh mon père, lui était alcoolique. Fait que euh, suite à la maladie de ma mère bien euh, je me suis ramassée en centre d'accueil. [...] mes placements euh, ont été difficiles pour moi » (Simone, 44 ans)

D'autres rapportent qu'elles ont décidé de s'enfuir de leur domicile ou, encore, du foyer d'accueil où elles résidaient. Pour elles, c'était une manière d'échapper à leur réalité et parfois aussi de fuir une situation décrite comme intolérable. Comme plusieurs ont expliqué qu'elles ne pouvaient pas compter sur leur entourage et sur leurs parents pour les protéger, la seule issue possible était de s'en aller. Elles expriment qu'elles se sentaient mieux ailleurs. Noémie explique qu'après être tombée enceinte du conjoint de sa mère, elle a décidé de quitter le milieu familial avec ses enfants.

« J'ai eu beaucoup de problèmes avec son conjoint [à ma mère], j'ai euh, sans le vouloir, mes deux enfants viennent de son conjoint puis elle avait une grosse emprise de lui. Puis, tu sais, elle ne voulait pas, elle me croyait, mais cela en est

resté comme cela. Puis à l'âge de 19 ans, j'ai décidé de me sauver de chez nous, c'est à partir de là, j'ai amené mes enfants avec moi » (Noémie, 25 ans)

« Ma mère, je voyais qu'elle vivait juste pour son chum et moi j'étais comme pu nulle part dans la famille, fait que je disais « je veux m'en aller en centre d'accueil, au moins là-bas je vais être bien, au moins là-bas le monde vont me voir » (Audrey, 26 ans)

Il importe également de nuancer les propos des femmes quant aux relations qu'elles entretiennent avec leur famille. Effectivement, même si plusieurs mentionnent un rapport conflictuel à leurs parents, certains témoignages dressent un tout autre portrait, celui de la « bonne famille ». Certaines interviewées disent qu'elles ont grandi avec des parents dont la relation était plaisante ou encore, qu'elles ont grandi au sein d'une famille paisible. Elles estiment que leurs parents étaient adéquats : « Mes parents étaient avec moi, ils étaient bons, ils étaient généreux puis, c'est là que tu t'en rends compte beaucoup plus tard » (Mélanie, 41 ans); « Moi j'ai été élevée avec mes parents à [nom de l'endroit], c'est une, tu sais c'est la réserve la moins heavy qui existe là. Puis, tu sais moi j'avais, j'ai toujours eu de bons parents » (Véronique, 31 ans).

En somme, il ressort des analyses que la majorité des femmes interviewées ont vécu des moments difficiles dans leur enfance et leur adolescence. À cet effet, plusieurs parlent avoir grandi dans une famille et auprès de parents déjà fragilisés par leurs propres enjeux. Plusieurs ont évoqué des manques affectifs et des blessures qui ont coloré leurs relations avec leurs parents, tout en soulignant des contextes de violences dans lesquels elles évoluaient et pouvant justifier, selon elles, une fugue ou un placement.

La relation nuisible au partenaire

L'analyse des propos des femmes rencontrées souligne l'importance des conjoints dans le parcours de vie, et ce, tant lorsqu'il est question de la consommation que d'implication dans des activités déviantes. En effet, plusieurs ont expliqué que leurs relations amoureuses sont toxiques, c'est-à-dire qu'elles sont nuisibles à leur bien-être. En général, elles racontent que les préjudices causés par ces relations persistent dans le temps et ont de grandes répercussions sur leur vie comme leur santé mentale, leur consommation ou leur criminalité.

Relation toxique avec le partenaire

Les femmes décrivent les relations toxiques au partenaire pouvant être teintées par une grande incapacité à être en relation avec les autres personnes de leur entourage de manière saine. De plus, ce qui est particulier aux femmes que nous avons rencontrées se traduit par l'accumulation de relations nocives où elles se sont senties manipulées, opprimées et ont vécu dans un contexte quotidien de peur. Dans le cas de Louissette, elle se demande pourquoi elle est restée dans une relation nocive aussi longtemps : « (...) c'était l'enfer comme ça allait mal puis je ne comprends pas pourquoi j'ai enduré cela pendant 14 ans » (Louissette, 46 ans). Cette propension est présente chez plusieurs femmes interviewées. Elles mentionnent qu'il peut être difficile pour elles de se soustraire d'une relation même si elles reconnaissent qu'elles sont malheureuses. Souvent, elles mentionnent que c'est par manque de confiance ou en raison d'une faible estime d'elles-mêmes, qu'elles ne considèrent pas qu'une issue davantage positive soit possible. Ainsi, leurs propos suggèrent que ces femmes entretiennent des relations marquées par une certaine dépendance à l'égard du conjoint. Cette relation de dépendance fragilise la femme : « Puis un moment, il y a eu

une étape dans notre couple où il aurait fallu que je lâche, puis où je n'ai pas lâché, cela m'a amené à la criminalité. » (Émilie, 26 ans)

Elles partagent également ressentir le besoin de se faire aimer par leur partenaire, de se le faire dire et de se faire rassurer quant à leur valeur. Elles rapportent que l'amour de leur conjoint est tellement important qu'il va même jusqu'à primer sur leur relation avec leurs enfants.

« J'avais encore mon cœur de petite fille qui avait besoin de se faire sentir toujours valoir, par « tu es belle », par, par le sexe, whatever, que les monsieurs m'habillaient, qu'ils m'achetaient ma drogue euh... Fait que j'avais besoin tout le temps d'un petit quelque chose d'un ou de l'autre » (Patricia, 40 ans)

Quand la relation au partenaire s'avère plus difficile, les femmes rapportent se concentrer uniquement sur la relation au conjoint pour régler le problème. C'est d'ailleurs ce qu'Audrey rapporte. Elle se sent accaparée par la situation. Elle ne pense qu'à la relation au conjoint qui se détériore et elle n'a plus de place, par exemple, pour donner de l'attention à son enfant.

« Tant que ça va bien dans mes amours je suis parfaite : ça va bien, tout va bien, la vie est belle. Oups! Il y a quelque chose qui ne se passe pas bien avec mon chum... Là là c'est comme si mes enfants sont pu là, et là j'suis comme accablée par mes problèmes de sentiments, mes problèmes de cœur, là là c'est comme il n'y a pu rien qui compte » (Audrey, 26 ans)

Les dynamiques de violence au sein des relations conjugales

Les participantes ont décrit des relations amoureuses à l'adolescence et au début de l'âge adulte marquées par la victimisation et la violence. Elles ont d'abord décrit des relations dont les débuts étaient plus harmonieux et répondaient à leurs besoins.

« J'ai rencontré le père de ma fille. L'amour de ma vie, ha il était beau comme un cœur [...], mais j'ai vécu l'enfer avec ce gars-là. Un autre très violent » (Simone, 44 ans)

Mélanie exprime qu'elle a eu des relations saines, mais que, lors de ses périodes de consommation, elle était plus vulnérable à vivre de la violence.

« J'ai eu des relations équilibrées, j'en ai eu, j'admets que j'ai eu des relations qu'ils ne le sont pas justement c'était dans le temps de la consommation, les gens que tu rencontres puis euh aussi c'est cela. Cela t'amène euh à être plus vulnérable à la dynamique de la violence conjugale là tu sais. Tu cherches désespérément euh à t'accrocher après quelqu'un qui te semble solide tu sais » (Mélanie, 41 ans)

La violence dont elles sont victimes est pénible à vivre. Certaines femmes vont jusqu'à craindre pour leur vie : « [mon chum] c'était un motard. Puis euh, j'ai toujours été avec des motards, Euh, cela n'a pas été facile parce que c'était un homme violent lui avec » (Simone, 44 ans).

« Puis il a sorti avec une carabine, euh, un 12, mais coupé qu'ils disent là. Puis euh, il l'a crinqué puis tout, puis il dit si tu n'es pas à moi, tu ne seras pas à personne. Puis là il faisait crique, crique, crique, mais il n'y a rien qui sortait. Aille je capotais, je n'ai jamais eu peur de même » (Karine, 34 ans)

« Tous les hommes qu'elle [sa fille] a vu dans ma vie, c'était des gars qui consommaient (...) ou encore des violents qui me traitaient comme une chienne » (Johanne, 40 ans)

Tels qu'évoqués dans les extraits précédents, plusieurs sont violentés et battus par leur conjoint ce qui en est de même pour Jeannette et Patricia : « Regarde juste mon mari là, il me battait, comme une chienne » (Jeannette, 45 ans), « Puis là je brallais puis ce gars-là, il me battait, fait qu'euh, j'avais bien peur de lui » (Patricia, 40 ans). Cette violence peut également entraîner des conséquences, pour elles et pour leur enfant à venir. En effet, Mylène (42 ans) exprime que son conjoint ne voulait pas garder l'enfant à naître : « Il m'a battue en me disant que si je n'allais pas me faire avorter, « je vais m'arranger pour que tu avortes ». Puis j'en ai mangé tout une sainte sale » (Mylène, 42 ans). Pour d'autres, la naissance de leur enfant peut provoquer une grande

colère chez leur partenaire, au point de se sentir menacées et d'avoir peur pour leur bien-être ainsi que pour celui de leur enfant : « À la naissance de Marco, c'est comme si là il ne voulait pas d'autres enfants (...) il nous a menacés avec euh son fusil de chasse » (Mélanie, 41 ans)

Johanne et Louissette parlent, quant à elles, de destruction. Même si Johanne ne recevait pas de coup physiquement, elle raconte avoir été victime de violence par le fait que son conjoint ne s'intéressait pas à elle et la laissait consommer sans intervenir.

« J'ai eu un autre conjoint par après et euh, lui aussi, il ne me battait pas, mais c'était euh, un homme qui me laissait consommer. Fait que c'était dans le fond, de la violence euh, pour moi, c'est une sorte de violence aussi parce que c'est de euh, un désintérêt total (...) Il s'en foutait tu sais je veux dire « tu consommes, tu ne consommes pas, je m'en fou là » Fait que à quelque part il m'a détruit. Il m'a détruit complètement » (Johanne, 40 ans).

Toujours dans un regard de destruction, Louissette aborde que dans la relation de violence elle s'est sentie comme si elle n'était plus maîtresse de sa vie.

« Là cela, c'est après la séparation parce que euh, que mon mari a essayé de me tuer [...] Puis il a voulu me détruire. Il m'a dit « Louissette, non, euh, moi je vais te détruire », il pensait que comme si ma vie lui appartenait tu sais » (Louissette, 46 ans)

Les femmes peuvent également se sentir recluses par le partenaire. Mélanie constate qu'il l'a isolée des gens et que cette façon de faire fait partie de la violence conjugale.

« Cela a été l'enfer, j'étais toute seule à l'hôpital [pour l'accouchement], je m'étais isolée étant donné que j'étais dans une relation de violence conjugale lui il est... Fait que c'est cela, il n'avait pas personne, il m'avait éloignée de tout le monde, cela a été euh l'enfer » (Mélanie, 41 ans)

Dans une optique d'une dynamique de violences relationnelles, quelques femmes ont rapporté que, pour elles, les violences dont elles ont été victimes les ont menées à utiliser, à leur tour, de la violence en réaction à ce qu'elles vivaient.

« Le père de la petite soit rentré en prison parce qu'on a eu un euh, une histoire de violence conjugale, il m'a battu euh, il a essayé de me battre puis cela a fini... Tu sais, je suis mauvaise moi, je me connais, je lui en ai crissée une bonne (...) Je l'ai battue parce qu'il m'a battu. » (Noémie 25 ans)

Les femmes rapportent également des relations où elles y trouvent leur compte. La relation conjugale est utilitaire comme le témoigne Louissette. Elle a besoin de se sentir protégée contre son père tandis qu'Audrey l'utilise pour s'émanciper.

« Puis du père lui là tu un jour, tu sais, je me disais, au moins, je suis avec un gars qui va pouvoir me défendre tu sais. Je me disais, un bandit c'est un bandit, s'il y a de quoi qui ne marche pas, il va s'en débarrasser du père lui là » (Louissette, 46 ans)

« Oui. Je me suis mariée pour sortir des centres d'accueil. Encore le refus de l'autorité, j'avais 16 ans » (Audrey, 26 ans)

Quelques-unes des femmes parlent davantage du rôle de sauveur de leur partenaire. Elles expriment qu'elles se sont comptées chanceuses d'avoir ses hommes dans leur vie pour les aider à passer au travers les moments difficiles : « J'ai connu, rencontré mon conjoint qui m'a aidé à me mobiliser, qui m'a mis dans le bois là (rires) et qui m'a dégrisé » (Mélanie, 41 ans), « Il [conjoint] me gardait une couple de jours, je me refaisais des forces, il me nourrissait puis à un moment donné, oup, Mylène était repartie » (Mylène, 42 ans), « J'étais quand même bien avec lui, je ne manquais pas d'argent, je manquais pas de bouffe, je manquais pas de rien euh, je manquais d'absolument rien avec ce gars-là » (Simone, 44ans).

Patricia exprime davantage se sentir respecté dans son choix de consommer. Elle compare son conjoint avec d'autres qu'elle avait eu où elle s'était sentie forcée de consommer.

« J'ai dit oui, mais j'ai peur de cela [drogue]. Il a dit « Essaie en la moitié ou essaie en pas, ça ne change rien ». J'ai dit « ok je vais en essayer une moitié ».

Puis là, j'ai trouvé cela le fun il m'a donné le choix. Les autres me l'auraient imposé » (Patricia, 40 ans)

Le conjoint comme vecteur d'un mode de vie déviant

Certaines femmes ont expliqué avoir été influencées par leur conjoint à s'impliquer dans un mode de vie marqué par la consommation et par des comportements criminels. Les participantes ont raconté que leurs conjoints du moment les influençaient à consommer plus souvent ou encore, à commettre des délits pour se procurer sa drogue.

« [Il] fallait que je trouve de l'argent pour consommer, c'est comme... Fallait que je sois debout la nuit, fallait que je sois debout le jour, fait que c'était moi là, je chialais après, on se chicanait, pis lui c'était « va voler » » (Andrée, 39 ans)

« Il s'appelait Maurice. C'est avec lui que j'ai commis mes délits, mes affaires; de 2006 à aller en 2010 j'ai été avec lui. Avec lui j'ai commis des délits, j'ai commencé à consommer et tout » (Audrey, 26 ans)

Ainsi, la relation au conjoint ou à l'ex-conjoint est marquée par le fait que les femmes ont expliqué se laisser influencer par ceux-ci, et que, cette influence était centrale et déterminante pour elles. Ces femmes, comme c'est le cas d'Audrey (26 ans), ont blâmés leur conjoint (ou leur ex-conjoint) pour leurs activités criminelles et leurs rechutes de consommation.

« Chaque fois que je l'ai revu [ex-conjoint] j'ai rechuté, sauf cette dernière fois-là. Ben oui je l'ai revu, mais j'étais pas retourné avec, là j'étais avec mon nouveau conjoint, mais effectivement, chaque fois que ce monde-là revient dans ma vie moi je repars sur une dérape » (Audrey, 26 ans)

« En 2005, j'ai fait une rechute, avec mon mari qui n'était pas le père de mes enfants, lui là c'était un consommateur de cocaïne euh par les euh par les veines, oui. J'ai donc essayé cela, j'ai fait trois overdoses » (Suzanne, 44 ans)

D'autres ont toutefois nuancé cette influence alors qu'elles se sentaient dans une relation égalitaire. C'est le cas de Karine (34 ans) dont les propos évoquaient davantage une alliance dans un mode de vie déviant.

« Fait que mon chum, dans ce temps-là, il s'est dit « pourquoi qu'on s'ouvrirait pas une agence d'escorte? » J'ai dit « bien oui, c'est une bonne idée là », mais pour l'ouvrir cette agence-là il faut que tu aies au moins une fille qui travaille... Fait que c'est moi qui l'a fait » (Karine, 34 ans)

L'influence du réseau criminalisé du conjoint a également été nommé par les femmes rencontrées. Parfois, pour être acceptées du réseau du conjoint, elles expriment qu'elles n'ont pas le choix de se conformer à leurs lois. Les répondantes se sentent obligées et sont entraînées, à leur tour, dans un style de vie marqué par la consommation et par d'autres comportements déviant.

« À l'âge de 16 ans, j'ai rencontré un gars qui était pas mal plus vieux que moi, il avait 32, j'avais 16 ans, et il avait un club à Montréal puis c'était des vendeurs, fait que j'ai commencé un petit peu plus... à aller plus loin là, c'est comme il vendait de la coke fait que j'ai commencé à préparer les sacs avec eux autres pis tout ça » (Andrée, 39 ans)

Somme toute, la majorité des femmes rencontrées ont été impliquées dans des relations nocives avec un partenaire. À cet égard, plusieurs d'entre elles ont vécu de la violence conjugale. Les femmes parlent de ces relations en termes de destruction, sous forme d'agression ou de menaces, de peurs et de craintes pour leur vie et celle de leur enfant. Les partenaires restent, pour la plupart des femmes, comme des piliers dans un mode de vie déviant où elles se sentent influencées tant au niveau de la consommation que de la criminalité.

La consommation de substances psychoactives comme pilier du parcours de vie

Une grande majorité des femmes rencontrées évoquent que la consommation de substances psychoactives a précédé l'implication dans des activités délictuelles ou déviantes. Ces comportements comportaient, par exemple le trafic de stupéfiants, la prostitution et la danse nue dans les bars.

L'importance des relations dans l'initiation à la consommation

Bon nombre de participantes révèlent que les circonstances de leurs premières consommations ont lieu avec des personnes significatives de leur entourage, soit dans leur contexte familial. C'est d'abord par l'entremise des parents qu'elles racontent s'initier aux substances psychoactives. Elles expliquent que l'usage de substances psychoactives de leur parent a influencé leur propre consommation. De façon plus spécifique, Noémie et Karine ont été initiées à la consommation de champignons magiques, de mescaline, de cocaïne et de bière par leur mère. Elles fournissaient leur fille et les encourageaient à consommer.

« Cela a commencé par du pot puis après cela du mush au chocolat... Après cela, j'ai dit « maman je veux essayer la mess ». Fait qu'elle m'a fait essayer la mess. Puis à un moment donné, ma mère elle dansait fait que euh, une fois de temps en temps, je faisais un trait de poudre » (Noémie, 25 ans)

« Ma mère m'a donné ma première ligne [de cocaïne] et ma première bière (...) Ma mère se tenait avec des gars de bicycle. Fait qu'il y avait tout le temps de la drogue partout. Fait que. Depuis ce temps-là, j'ai toujours consommé » (Karine, 34 ans)

Ensuite, pour certaines, s'installe graduellement un désir de partager du temps avec des personnes significatives de la famille. Pour ce faire, la consommation devient l'intermédiaire pour maintenir un lien avec ses proches et même pour instaurer une atmosphère de plaisir.

« Là ma sœur elle c'était, c'était dans les premières fois qu'elle en prenait puis là bien moi je les ai pogné. Fait que là j'ai dit « moi aussi j'en veux sinon je vous stool ». Puis je trouvais que ça avait l'air l'fun, tu sais elles riaient toute la gang, elles avaient l'air à avoir du fun (rires) » (Judith, 31 ans)

« J'ai commencé à connaître ma famille biologique qui eux, ont déjà un problème de consommation. Donc euh, je te dirais que peut-être un peu au début c'était pour me faire accepter par ma famille biologique que j'ai commencé à consommer » (Janie, 35 ans)

Comme le dénote Janie, il y a de façon parallèle aux raisons évoquées précédemment le désir de vouloir se faire accepter. Ici, c'est par sa famille biologique, mais on retrouve aussi le même discours chez d'autres participantes qui veulent se conformer et « faire comme tout le monde ».

« En arrivant au secondaire, c'est là que tout a foiré, j'ai commencé à consommer pis... (...) J'avais été acceptée même au primaire pour aller au secondaire en sports-études, en natation. Je faisais des compétitions. Pis je me suis fait mettre dehors (rires) parce que j'avais commencé à consommer pis à me tenir avec du monde, pis là je voulais pu être à cette école-là, je voulais être avec l'autre gang à l'autre école, pis c'est là que ça tout dépéri » (Andrée, 39 ans)

« Bien tu sais au début c'est sûr que c'était d'avoir l'air hot là comme tout le monde » (Judith, 31 ans)

« Je voulais essayer ça comme tout le monde puis à la fin du compte j'ai aimé ça là » (Guylaine, 54 ans)

À travers le récit des femmes, il est possible de constater l'émergence et la consolidation d'un désir d'appartenance, lequel sert à créer et maintenir des liens sociaux. Étant donné que pour plusieurs, la substance est facilement accessible par l'entremise des membres de la famille et qu'elles arrivent à une période transitoire de l'adolescence, la consommation peut devenir régulière, et presque banale.

Le plaisir associé à la consommation

Au début de leur consommation, les femmes rencontrées rapportent avoir éprouvé un grand plaisir et une certaine euphorie. Elles aiment l'effet de la substance et y voient seulement le côté positif. Elles se décrivent comme étant dans une lune de miel où elles sont inatteignables. Les débuts de la consommation sont alors dépeints comme des moments « heureux » et « plaisants ». Les participantes ont également été nombreuses à discuter de la curiosité qu'elles avaient envers les effets de la substance. Estelle décrit avoir été excitée de découvrir l'effet que la substance a sur elle : « C'était pour le trip, pour voir qu'est-ce que cela nous fait la première fois » (Estelle, 35 ans). Les propos de Diane s'inscrivent en continuité.

« Je m'étais dit, je vais l'essayer puis... Parce que j'avais vu le film Christiane F. puis euh, elle, elle s'en est sortie par une thérapie. Mais je me disais « bien voyons donc, comment ça se fait que ça l'a mené si loin? Cela doit être bon en tabarouette, faut au moins j'y goûte une fois ». (Diane, 49 ans)

« Il a dit « on va fumer un joint, un juicy ». So, il en a mis dans le joint [de la cocaïne] puis là, hum, on a fumé ça puis j'aimais l'effet. Puis là, j'ai essayé une track. Puis quand je l'ai fait, c'est comme un effet comme j'avais jamais senti avant » (Émilie, 26 ans)

« Puis là je me suis dit « wow, c'est pas si pire, tout le monde parle, la drogue c'est méchant, c'est méchant, c'est pas si méchant que ça tu sais » (Mélanie, 41 ans)

La dépendance à la consommation s'installe donc de façon subtile. Pour nos interviewées, à ce moment de leur vie, elles ont du plaisir et c'est ce qui compte avant tout. Toutefois, elles se rendent compte que ce bonheur est trompeur et qu'il est surtout très éphémère.

« Ce n'est pas quelque chose de bon, [la drogue] c'est quelque chose de dangereux, cela a l'air bon, mais c'est comme le gâteau au chocolat « Ça l'air bon Jérôme [parle à son fils] le gâteau au chocolat, mais quand tu en manges trop là, tu viens gros » (Johanne, 40 ans)

« Je me sentais bien dans ma peau. Tout était correct, puis c'était vraiment le feeling de ça. Mais ça, ça ne dure jamais longtemps là. Ça a été un bon 6 mois de même après c'est devenu vraiment problématique » (Émilie, 26 ans)

Les femmes rencontrées racontent que le plaisir associé à la consommation est transitoire. À cet effet, elles indiquent que la consommation les a amenées à un point très détérioré de leur vie. Ce qui s'avérait être plutôt plaisant ne l'est plus, comme le constate Mylène : « Puis je me suis rendue bas puis loin, puis je l'ai gratté le bas-fond tu sais » (Mylène, 42 ans). Quant à Kathleen, elle s'est rendu compte qu'essayer une substance, ce qui semblait une bonne idée au départ, ne l'est plus quand les impacts se font sentir : « Bien j'ai dit je vais l'essayer. Fait que euh, j'ai essayé. J'ai payé pour » (Kathleen, 43 ans).

Comme mentionné précédemment, plusieurs femmes rencontrées ont également été initiées à la consommation par leur conjoint, qui était lui-même un consommateur. Elles ont évoqué le fait que de fréquenter un fournisseur de drogues a eu une influence directe sur leur consommation et que, même si elles consomment qu'en petites quantités au début, elles deviennent de plus en plus régulières dans leur consommation.

« Lui [conjoint] était pusher, il vendait de la coke, il vendait du hash, du pot aussi. Et puis euh, cela a commencé petit à petit à ce que je vienne à en prendre régulièrement » (Noémie, 25 ans)

« Fait que lui, sa drogue de choix c'était la cocaïne, mais intraveineuse, fait que moi c'est, c'est là que j'ai essayé cela » (Suzanne, 44 ans)

Elles racontent que la dépendance à la substance et vouloir plaire aux autres (conjoint, famille, enfant) mènent à une détérioration de leurs conditions de vie. Par exemple, pour certaines, l'augmentation de leur consommation a été liée à une perte de contacts avec leurs enfants ou encore, leur a causé des problèmes de santé physique ou mentale. Ce contexte peut également venir nuire à la relation avec le conjoint, par exemple, par l'augmentation de la violence.

Un mode de vie centré sur la consommation

Les femmes ont expliqué qu'une habitude s'est rapidement développée, dû à un usage répété, créant ainsi un besoin de consommer. Plus précisément, c'est le fait de « consommer pour consommer » sans égard aux effets, au plaisir ou aux conséquences que l'habitude de consommer s'installe. Elles décrivent que l'augmentation de la fréquence d'utilisation de drogue les mène à une dépendance à la substance. C'est d'ailleurs ce cycle de la consommation juxtaposé à des comportements déviants, comme de danser dans les bars ou de faire de la prostitution, qui influencera leur changement de mode de vie. Lorsqu'elles entrent dans un mode de vie déviant, la consommation devient le centre de leur vie et de leur quotidien. C'est ce qui sera dorénavant le plus important pour elles: obtenir leur prochain *hit*.

« Un moment donné tu viens tu t'assis puis tu ne penses rien qu'à, tu veux rien que puffer, tu veux rien qu'en prendre de la puff, il a plus rien qui il a plus rien qui tourne autour de toi, il a juste toi, la consommation, c'est juste cela qui est important » (Kathleen, 43 ans) »

Tout ce qui les touchait auparavant comme le lien à leur enfant ou à des membres de leur famille les désintéresse. Il devient alors difficile pour elles, comme l'évoque Kathleen, de même

avoir d'autres pensées. Ainsi, pour cette période, les femmes rapportent qu'elles veulent se couper de leurs émotions et que leur vie est guidée par l'utilisation de substance, elles se sentent sous l'emprise d'une roue qui tourne « Fait qu'un coup que j'étais en consommation, j'allais faire mon client, je revenais, je le payais puis je m'en achetais d'autre. La roulette était partie » (Karine, 34 ans). En même temps, au fur et à mesure que l'habitude s'installe, les femmes perdent espoir et se sentent impuissantes. En ce sens, certaines femmes expriment qu'elles avaient abdiquées de se sortir de la consommation, des délits et de la déviance puisqu'elles ne voyaient pas comment s'en sortir.

« Tu sais c'était rendu que je pensais vraiment que ma vie était supposée être comme ça. Tu sais, j'étais pu fâchée à la fin. C'était comme, j'acceptais le fait que c'était ma vie, puis que j'étais pour mourir comme ça » (Émilie, 26 ans)

Consommer pour oublier

Une très grande majorité de répondantes ont expliqué que la raison qui les amène à poursuivre et augmenter leur consommation est liée à la gestion de leurs émotions. Plus précisément, à ce stade de leur parcours, les femmes ont dû faire face à un lot considérable d'obstacles comme les multiples traumatismes subis pendant l'enfance. Maintenant qu'elles consomment régulièrement, elles vivent beaucoup de culpabilité. Celle-ci peut être en lien, par exemple, avec leur relation à leur enfant. Les femmes ont à cœur la relation à leur enfant. Cela peut être éprouvant pour elles lorsqu'il y a une intervention de la DPJ – perte de la garde des enfants – ou de visites supervisées. C'est dans l'optique de vouloir ne plus ressentir les émotions difficiles reliées à ces événements qu'elles consomment.

« Tu sais, quand tu fumes cela, tes émotions tu ne les sens pas. Fait que euh, cela me faisait de la peine mes enfants [en visite supervisée], mais je... C'est cela, je fumais encore plus pour euh, ne pas sentir cette peine là » (Alexandra, 21 ans)

« À force de perdre mes enfants, quand ils [DPJ] ont commencés à me les enlever puis tout cela, moi j'ai commencé à faire des dépressions fait que là, ils ont commencé à me donner des médicaments [...] [consommer c'est] pour enlever la douleur. Si je pouvais, je consommerrais là. Oui, mais je sais que je vais avoir encore mal après, encore plus mal, mais cela ferait du bien en sacrement » (Johanne, 40 ans)

« [Je consommait] Pour ne pas montrer ma frustration. Être comme plus smooth ou bien donc, ou être euh... J'arrivais à la DPJ puis dire « tu n'as pas mon fils puis tout cela ». J'étais calme » (Estelle, 35 ans)

« Tu sais, j'ai eu de la misère à accepter euh, ouin la perte d'un enfant [...] Fait que j'ai gardé ça intérieurement ma peine. Je me suis gelée tight sur la freebase » (Véronique, 31 ans)

Dans le même ordre d'idées, Béatrice parle de l'importance de ses enfants dans sa vie.

Toutefois, comme elle ne pouvait pas être présente autant qu'elle le voulait, la consommation devenait son moyen pour ne pas subir ses émotions.

« Aujourd'hui, ils sont importants dans ma vie mes enfants. Bien ça devait être comme ça avant, mais je me gelais les émotions. Je ne voulais rien ressentir parce que ça faisait trop mal » (Béatrice, 50 ans)

Des femmes conjuguent également avec le sentiment d'avoir « gâcher sa vie ». Pour faire face à ces moments très pénibles, elles racontent que la substance devient leur échappatoire, leur façon d'oublier et de bloquer des émotions trop fortes.

« En premier, c'était pour couper tu sais, pour essayer de changer le mal de place, mais cela coupait les émotions complètement fait qu'en dernier, à force de ne plus avoir d'émotions, je pensais juste à ma consommation. Je ne pensais même plus aux émotions que je pouvais avoir, c'était ma consommation tout court [...] C'est de vouloir ne plus ressentir la peine, le mal-être de vivre, mais aussi, à la longue. (Noémie, 25 ans)

Pour ce qui est de Louissette, elle fait référence « aux affaires » par l'accumulation de plusieurs événements qu'elle a trouvé difficiles à gérer, dont de découvrir que les vrais amis, c'est rare, de savoir que son ex-conjoint décède du cancer et d'être accusé de complicité alors qu'elle se croyait victime des circonstances.

« Je voulais geler mon cerveau pour ne pas avoir connaissance de tout cela. Toutes ces affaires-là n'aident pas quand on n'est pas fort mentalement » (Louissette, 46 ans).

La consommation est aussi un moyen pour gérer la pression, pour se sentir toute puissante ou encore comme médicaments.

« Puis j'ai vécu ce deuil à un peu pas mal toute seule fait que euh, cela a été comme pour moi là, un moyen de me dire « regarde là, tu es forte, tu es capable de foncer puis cela, j'affrontais le monde » (Patricia, 40 ans)

« J'avais beaucoup de pression puis euh, c'est cela, cela m'a donné comme des excuses pour accentuer ma consommation » (Mélanie, 41 ans)

« Ouin pis ça [consommation], ça gèle les émotions comme un antidépresseur. Fait que moi ça me calmait » (Judith, 31 ans)

Bien que Judith reconnaisse que l'usage d'une substance n'est pas le moyen idéal à utiliser lorsqu'il y a un mal être, elle reconnaît tout de même l'impact positif, immédiat et bénéfique lors de la consommation. Pour certaines femmes, la consommation représente la fuite des émotions. « Ça fait moins mal », comme dit Zoé.

« Cela [sa consommation] avait une influence sur euh, sur euh mes émotions sur euh, ce que je voulais pas voir finalement. Puis je ne voulais pas vivre. Je ne voulais pas me vivre » (Simone, 44 ans)

À ce moment, les femmes rencontrées ont exprimé un découragement total et une détresse significative. Elles confient qu'elles ont eu plusieurs pertes dans leurs vies et qu'elles le regrettent.

Béatrice mentionne que « Quand tu touches à ça, c'est ta déchéance. Mais c'est long, c'est long avant que tu arrives dans ton, dans ton profond. Combien d'argent j'ai laissé là-dedans. Je pense que j'aurais trois blocs appartements » (Béatrice, 50 ans).

La consommation de substances psychoactives peut mener vers une transition à un mode de vie déviant. Ainsi, les femmes toxicomanes incarcérées vivent en cohésion avec les personnes qui l'entourent, dont leur conjoint qui est souvent l'élément déclencheur (initiateur de ce nouveau mode vie). Les relations des femmes sont ainsi au cœur de leur parcours de vie. La théorie du parcours de vie s'y réfère en termes de vies interreliées. Effectivement, la consommation des femmes, aussi l'enjeu central de leur parcours de consommation et d'implication criminelle, s'enracinent dans leurs relations interpersonnelles. Ainsi, il s'avère significatif que les femmes toxicomanes incarcérées soient influencées par leurs parents en premier lieu ainsi que par leur partenaire. À plusieurs reprises, il a aussi été fait mention qu'elles voulaient partager du temps avec leurs pairs pour avoir du plaisir et développer un sentiment d'appartenance à un groupe. Tous ces mouvements ont un impact sur les femmes et leur agentivité, que ce soit au niveau physique ou psychologique. C'est souvent à la suite de ces interrelations qu'elles ont développé une dépendance à la substance, pouvant ensuite s'installer un cycle entre la consommation et ses diverses motivations.

Deux points tournants : l'incarcération et la grossesse

L'analyse des propos des participantes a permis d'identifier des événements qui ont été significatifs dans la vie de celles-ci. L'incarcération ainsi que la grossesse et la maternité ont eu une incidence dans leur consommation.

L'incarcération comme une trêve au mode de vie déviant

Pour une majorité des femmes, c'est l'arrestation ou la détention qui vient mettre un frein à leur cheminement quant à leur consommation et leur implication criminelle. Sans cet arrêt obligatoire, plusieurs mentionnent qu'elles seraient probablement mortes. L'arrestation, mais surtout l'incarcération, est ainsi souvent perçue par les femmes rencontrées comme ayant un rôle salvateur. Elles disent qu'à prime abord, c'est en raison de l'obligation implicite d'arrêter de consommer qu'impose le contexte privatif de la prison qu'elles y sont parvenues. En outre, certaines femmes parlent de leur premier arrêt d'agir comme une « bénédiction » : « Moi la prison m'a toujours sauvé la vie » (Mylène, 42 ans), « Je suis en dedans, mais je me dis que c'est probablement ça qui a sauvé ma vie tu sais. Je serais morte dehors si j'avais continué de même » (Émilie, 26 ans).

« Puis au bout d'une année bien tant mieux j'ai été arrêtée par la police. Je crois que c'est la plus belle chose qui a pu m'arriver dans ma vie [...] Moi je l'ai pris comme un cadeau du ciel » (Véronique, 31 ans)

Plusieurs femmes s'entendent ainsi pour dire que l'incarcération en soi est un facteur favorisant l'arrêt de la consommation même si elles conviennent néanmoins qu'il est possible de se procurer des substances psychoactives à l'intérieur des murs. Ceci dit, elles reconnaissent qu'il en revient à leur volonté de choisir de continuer à consommer ou non pendant cette période. Ainsi, la façon dont elles perçoivent cette période et les choix qu'elles font influenceront leur cheminement personnel pendant l'incarcération.

« À chaque fois que je me suis en venue ici [en prison], je ne suis pas allée dans un coin aller consommer des pilules achetées sur la snick. Ou me faire bourrer de médicaments par un docteur ou fumer des joints dans un autre coin. Non, moi c'était les meetings alcooliques anonymes, narcotiques anonymes, tous les programmes qui se donnaient dans la place, je les ai fait » (Mylène, 42 ans)

« C'est seul toi qui peux décider d'arrêter. Il n'y a personne, il n'y a pas de cours que tu peux prendre pour pas vous dire d'arrêter là. C'est toi qui a le contrôle de ta vie, c'est toi qui décide si je vais arrêter, si je veux changer puis si je vais continuer de même [...] Tu sais il faut que tu travailles, il faut vraiment que tu sois prête à faire les changements puis ça vient de toi, ça ne vient de personne d'autre » (Émilie, 26 ans)

La détention est perçue comme un espace-temps spécifique où elles mentionnent prendre le temps de réfléchir et de faire le point. Elles évoquent ainsi certains bénéfices à être incarcérées :

« Puis cette incarcération-là, elle a été très pénible. Mais, elle m'a apportée aussi. Elle m'a apportée, puis j'ai compris des choses » (Béatrice, 50 ans), « Depuis février l'année passée, depuis que je me suis faite arrêtée je n'ai pas recommencé puis j'en n'ai pas l'intention [...] Bien c'est mieux de même, au moins je prends connaissance des, des conséquences là » (Judith, 31 ans).

Certaines expliquent aussi que leur vie en détention est difficile, car elles sont privées de liberté et de contact avec les gens qu'elles aiment ou encore, elles se sentent influencées par le discours négatif et déviant des autres détenues. Une minorité d'entre elles ont également souligné certains désavantages à l'incarcération. Elles ne conçoivent pas que la détention est un moyen efficace pour apprendre de ses erreurs. Pour elles, c'est plutôt une période inutile où elles n'ont pas d'opportunité de cheminer. Émilie y voyait avant tout une école de la criminalité, où elle pouvait y apprendre comment perfectionner ses délits ou encore, comment arriver à consommer entre les murs.

« Esti j'haïs ça la prison, je l'haïs là, assez là. Je trouve ça tellement débile que ce n'est même pas une façon de montrer à quelqu'un d'arrêter de, de frauder ou de vendre de la drogue là. Tu n'apprends rien ici » (Béatrice, 50 ans)

« Ouin, c'est juste ça [les crimes commis] qu'elles parlent. En prison là, c'est malade dans la tête. C'est comment faire des crimes qui sont mieux. Elles te

parlent juste de la drogue. Ce n'est vraiment pas une place, euh, je savais pas ce que je fais ici » (Émilie, 26 ans)

En somme, les femmes rencontrées racontent retenir plus d'éléments positifs que de négatifs de leur incarcération. Une majorité d'entre elles perçoivent que l'arrestation et la détention mènent d'abord à une trêve à leur parcours de déviance. Elles rapportent que, une fois qu'elles n'ont plus les idées embrouillées par la consommation, elles prennent aussi connaissance et conscience des enjeux auxquels elles doivent faire face. L'ensemble des femmes rapportent qu'elles considèrent que si elles le veulent, elles peuvent reprendre un parcours de vie sain.

La grossesse et devenir mère : la maternité comme vecteur de changements

Toutes les femmes rencontrées ont eu, à un moment ou à un autre de leur vie, un enfant. De la découverte de la grossesse à la naissance de l'enfant, elles rapportent des expériences très différentes quant à leur réaction par rapport à ce nouveau vécu. Pourtant, les propos d'une majorité soulignent que la grossesse est venue interrompre, de façon radicale, leur parcours de consommation et de criminalité. Ainsi, les femmes rapportent être influencées par leur grossesse, souvent découverte de façon soudaine « So j'ai arrêté la cigarette puis la coke à peut-être, j'avais 4 mois et 2 semaines enceinte (Se racle la gorge). Une fois que j'ai su, j'ai tout arrêté tout de suite » (Émilie, 26 ans). Une minorité d'entre elles ont plutôt soulevé une diminution significative de leur consommation. Cet arrêt ou cette diminution abrupte l'est seulement pour un temps « Je n'ai jamais pris de drogue pendant mes grossesses. J'avais une tête un petit peu. C'est après [la naissance] que je n'ai plus eu de tête » (Béatrice, 50 ans). Elles diront aussi ultérieurement qu'elles recommenceraient à consommer une fois l'accouchement passé ou encore une fois l'allaitement terminé.

Dans cette optique, certaines d'entre elles se sont montrées sensibles aux conséquences possibles de leur consommation sur leur enfant. Elles craignent que celui-ci en soit affecté.

« Quand je suis tombée enceinte, je ne prenais pas d'alcool, ni de drogue euh, non. J'étais bien stricte, j'avais peur de cela pour mon bébé, qu'[il n'ait pas] pas de euh, de conséquences » (Estelle, 35 ans)

« À ma grossesse. Oui. J'avais peur, je voulais pas que le bébé soit affecté. Non, je prenais des prises de conscience quand même au niveau pour cela là. Tu sais, je ne voulais pas ouf, avoir un bébé anormal. Ah non, j'avais trop peur » (Patricia, 40 ans)

Le discours de Judith s'inscrit en continuité avec ces derniers extraits, mais est néanmoins beaucoup plus sévère à l'égard des mères qui maintiennent leur consommation alors qu'elles sont enceintes.

« Je suis prête à mettre ma vie à moi en danger, mais celle de mon enfant jamais j'aurais fait ça, jamais enceinte euh. Je ne comprends pas les mères qui le font de toute façon là. C'est, c'est ça dépasse le raisonnement me semble là [...] Non, non, bien quand tu dis que tu aimes ton enfant, mais tu, t'as la bedaine grosse de même puis t'es bien gelée là, non. Excuse-moi, mais tu ne l'aimes pas. Tu sais, tu sais les conséquences que ça l'a sur ton corps à toi, mais c'est, un bébé on sait pas là. Non » (Judith, 31 ans)

Ainsi, la grossesse est perçue comme un événement circonscrit dans le temps qui peut avoir une influence sur leur parcours de vie. Connaissant les risques que peut occasionner la consommation pendant une grossesse, elles souhaitent diminuer ou arrêter leur consommation.

« C'est vraiment là, c'est l'enfer puis je n'ai pas consommé durant ma grossesse. Quand j'ai su à trois mois et demi que j'étais enceinte, j'ai averti mon médecin comme quoi je faisais de la mescaline à ce moment-là. Puis il m'a dit « arrête cela tout de suite ». Puis c'est ce que j'ai fait. Et je n'ai pas consommé durant ma grossesse, mais je me suis promis une virée d'enfer quand elle naîtrait » (Mylène, 42 ans)

« Puis là quand j'ai, là j'ai tombé enceinte de mon fils. Là, j'ai pas consommé pendant la grossesse. Je ne buvais pas de, de bière et ça été après, « hey tiens », on faisait des partys puis on consommait » (Guylaine, 54 ans)

Pour certaines des femmes rencontrées, la maternité était ainsi considérée comme un vecteur de changement. Les mères confèrent un statut privilégié aux enfants dans leur cheminement. C'est la perception qu'elles ont de leur enfant qui les mobiliseront à arrêter de consommer et de s'impliquer dans des activités déviantes, comme la prostitution : « J'ai regardé ma fille, je l'ai bien regardé puis dans ma tête, j'ai dit « toi, je vais te voir te marier, je te jure, je te jure sur mon cœur ». Puis c'est là que j'ai dit « j'arrête [la prostitution] » (Patricia, 40 ans)

Elles racontent qu'elles aiment aussi faire plaisir à leur enfant qui lui, leur fait sentir en retour, et qu'elles apprécient leur relation positive. Les femmes racontent aussi que leur enfant les aide lorsqu'ils leur verbalisent leurs inquiétudes. Pour certaines, c'est le désir des enfants de voir leur mère arrêter de consommer qui agit en tant que motivation à abandonner leur mode de vie déviant.

« Fait que j'ai tout arrêté, fait que les enfants se sont mis à brailler « maman, on te reconnaît plus, c'est plus toi, on arrête, arrête cela euh, attends-tu de mourir? Attends-tu que... » parce qu'on était là on était deux qui consommait, « attends-tu de mourir, attends-tu que quelqu'un meurt là-dedans puis... » Fait que là un moment donné euh faut que tu allumes, faut que tu te réveilles là. Fait que euh, j'ai décidé de slaquer, d'arrêter » (Kathleen, 43 ans)

En ce sens, l'incarcération et la maternité sont généralement considérées comme pouvant engendrer une pause à leur parcours de consommation et d'activités déviantes et criminelles. Les mères veulent arrêter et croient solidement que l'enfant sera un élément assez fort pour réussir. Néanmoins, après un temps, les propos des femmes rencontrées laissent penser que ces événements ne représentent pas des points tournants, desquels les participantes changeront leurs

comportements, mais plutôt des événements plutôt usuels dans leur parcours de vie. Au fil des grossesses, des périodes où elles exercent leurs rôles de mères et des incarcérations, ces femmes se maintiendront dans des cycles où s'alternent consommation, activités déviantes et gestes criminels.

Un retour vers des comportements connus

Pour la plupart des femmes rencontrées, le retour vers la consommation, après un moment plus ou moins long d'abstinence, était perçu comme une reprise de comportements après une interruption temporaire.

Pour celles-ci, la reprise se rapporte à la consommation afin de faire face à des épreuves ou situations difficiles, ou encore pour gérer leurs émotions. En outre, elles sont tentées de le faire lorsque survient un bris dans la relation à leur enfant. À différents moments de leur vie de mère, les femmes seront confrontées à une multitude d'émotions. Elles sont d'ailleurs confrontées à plusieurs « coupures » relationnelles avec leurs enfants. Par exemple, lorsqu'elles perdent la garde légale de leur enfant, mais aussi lorsqu'elles doivent partir sans l'enfant après une visite supervisée ou encore lorsqu'elles sentent qu'elles doivent mettre un terme à leur grossesse. Elles ont rapporté que de telles circonstances représentent de puissants déclencheurs à ce retour des comportements connus, alors qu'elles ont rapporté avoir consommé parce que « ça faisait trop mal ».

« Euh tout le long que j'étais enceinte, bien j'ai su que j'étais enceinte à trois mois et demi. J'ai arrêté de consommer tout de suite. Et puis euh, j'ai recommencé là après là, quand je l'ai perdu [son enfant]. Fait que j'ai été euh, j'ai fait un genre, je dirais une rechute de deux mois, mais solide » (Karine, 34 ans)

Les femmes rencontrées attribuent aussi leur récidive au fait de continuer à fréquenter des personnes consommatrices ou des milieux déviants. Elles rapportent se sentir influencé à consommer quand leurs pairs le font. Leurs comportements criminels se font aussi, pour la plupart, avec une personne de leur entourage ou encore, pour une de ces personnes. Les femmes ont parlé de l'impact négatif que peuvent avoir ces circonstances dans leur vie.

Pour Annabelle, le combat est contre soi. En détention, elle planifie déjà de retourner à la consommation, même si elle reconnaît que cette façon de faire est intimement liée à sa criminalité.

« Mais en sortant, bien j'ai encore, encore dans la tête euh, à faire du speed. Puis je sais qu'il ne faut pas que j'en fasse parce que cela va me ramener à faire des délits. C'est ça l'histoire » (Annabelle, 36 ans)

En somme, les femmes réfèrent à la reprise comme faisant suite à une période d'abstinence ou à une diminution de la consommation et où elles se projetaient déjà consommer à nouveau. Elles parlent d'un espace-temps précis où, par exemple, il y a eu une coupure dans la relation à l'enfant et que pour gérer cette situation, elles ne voyaient pas d'autres solutions que de recommencer à consommer. Certaines insistent aussi, encore une fois, sur l'influence du conjoint comme un élément décisif dans l'évolution de leur parcours de vie.

L'implication criminelle et ses motifs dans les expériences de vie

Pour les femmes rencontrées, les délits commis et pour lesquelles elles ont été condamnées ont un rôle secondaire dans le développement de leur mode de vie jusqu'alors empreint par la consommation. Plus précisément, pour la très grande majorité d'entre elles, c'est suite à une dépendance à une substance et à l'évolution de leur rapport à la drogue que la criminalité s'est développée. Selon les participantes, leurs comportements criminels peuvent s'expliquer sous trois

raisons. La première réfère à la criminalité lucrative qui se veut un moyen de répondre aux besoins en argent en lien avec la dépendance à la substance. La deuxième est la criminalité incitée par les autres et la dernière est la criminalité liée à son rôle de mère.

La criminalité et la déviance lucrative

La majorité des femmes racontent qu'elles commettent des délits ou participent à des activités déviantes dans le but de combler leur besoin de consommation. Pour ce faire, elles ont recours à de la fraude, de l'escroquerie, de la danse nue dans les bars ou encore, elles font de la prostitution. C'est le cas de Patricia (40 ans) qui dansait nue pour subvenir à son besoin de consommation. Les propos d'Andrée s'inscrivent en continuité lorsqu'elle a expliqué : « Moi, mes délits c'est pas mal du vol, c'est dans les magasins, c'est toujours pour acheter de la drogue » (Andrée, 39 ans). Pour certaines, les besoins de consommation deviennent très grands et elles se retrouvent dans un cycle où, pour obtenir leur substance, elles se retournent vers des activités déviantes. Mélanie témoigne de la roue dans laquelle elle se trouvait lorsqu'elle faisait de la prostitution. Elle explique que les vendeurs de drogues « donnent la drogue, mais qu'en réalité tu es redevable ». Elle devait donc continuer à trouver des montants d'argent élevés pour pouvoir se payer sa consommation.

« La personne [vendeur de stupéfiants] est sur place puis elle [te] fournit [la drogue], mais faut que tu lui repaye fait qu'elle, elle t'envoie des clients, des clients fait que moi ma consommation comme je disais c'était de 400 à 600 [dollars] par soir, fait que euh j'en ai fait des clients là » (Mélanie, 41 ans)

Elles considèrent également avoir recours à la criminalité dans le but de subvenir à leurs besoins matériels de base comme un logement et des meubles, ainsi que pour se payer du luxe et

des gâteries. Avoir recours à la criminalité lucrative se posait comme un moyen comme un autre d'acquérir du matériel. Certaines femmes partagent qu'il peut être commun et habituel de recourir à la criminalité pour subvenir à leurs besoins.

Une fois que les femmes ont accès à de l'argent rapidement, facilement et qu'elles gagnent de bons montants leur permettant de maintenir leur rythme de vie, il leur est difficile de se désister de la criminalité. Entre autres, Johanne parle du gain immédiat et rapide lorsqu'elle a fait de la prostitution : « Tu sais, le gars tu lui fait une pipe puis tu te fais 40 piastres, une demie tout de suite. Cela prend deux minutes et quart » (Johanne, 40 ans). Il en est de même pour Annabelle : « Je faisais beaucoup d'argent, je faisais mon 500 par jour dans l'après-midi » (Annabelle, 36 ans).

Elles ont donc toutes, à un moment ou à un autre, opté pour la criminalité dans le but de payer leur consommation d'abord, ainsi que pour ensuite subvenir à leurs besoins personnels. Considérant qu'elles commettent leur délit sous l'influence d'une substance, il importe de souligner l'influence que ce cycle peut avoir sur leur parcours.

« Je ne pense pas que, que j'aurais été si malcommode si je n'avais pas consommé. La prostitution je n'aurais jamais fait cela à jeun. Je ne suis pas capable » (Mylène, 42 ans)

Criminalité incitée par les autres

En plus de raisons lucratives, les femmes rencontrées rapportent qu'elles ont commis des délits ou des activités déviantes sous l'influence des autres. Les femmes se positionnent alors davantage comme des victimes : elles se sont retrouvées à la mauvaise place au mauvais moment.

« Je me tenais avec du monde que je pensais *trustable* et qui ne l'était pas. C'est pour cela que je suis revenue cette année. Je ne sais pas... Je n'ai rien fait pour revenir, mais vu que j'étais là, de même les circonstances, donc c'est cela qui est arrivée, j'ai été impliquée » [...] « C'est les autres qui sont à problèmes qui m'emmène, qui viennent me chercher pour m'embarquer dans leur patente » (Louisette, 46 ans)

Quelques femmes évoquent, quant à elles, que leur réseau de pairs, déjà criminalisé, leur a facilité l'accès à des pratiques où elles se font « embarquer ».

« Bien c'était parce qu'il y avait du monde qui, qui, qui... des filles que je connaissais, qu'à force d'aller voir des dealers, j'ai rencontré du monde puis cela s'est fait tellement tranquillement tu sais [...] fait que là j'ai commencé à faire la même affaire [prostitution] » (Johanne, 40 ans)

Criminalité reliée à son rôle de mère

Finalement, un dernier type de criminalité est évoqué par les femmes : la criminalité liée à son rôle de mère. Elles la définissent en regard du fait que leur criminalité sert à entretenir leurs relations, surtout auprès de leur enfant. Cela peut être pour « acheter l'amour » ou encore pour ressentir qu'elles ont un lien solide avec leur enfant. À cet effet, certaines femmes souhaitent faire plaisir aux autres, mais n'en ont pas les moyens financiers, elles expliquent donc le recours à la criminalité en ces termes. Certaines femmes ont par ailleurs spécifié qu'il s'agissait pour elles que d'une façon de satisfaire leur rôle de mère : « Je me demande si c'est pour me faire aimer. Parce

qu'avec l'argent, je les amène au restaurant, je leur paie des choses » (Béatrice, 50 ans). L'argent est très important pour les femmes afin de gâter leur enfant pour leur démontrer leur attention et leur valeur. Pour cela, elles sont prêtes à commettre des délits.

« C'est sûr que pour des cadeaux de Noël, des affaires, c'est déjà arrivé que j'ai fait des délits. Quand arrive Noël – j'ai quand même 5 enfants même si je les ai pas avec moi, tu veux quand même donner des cadeaux à tes enfants pis t'as pas de revenu pour les enfants, fait que... en quelque part, quand les Fêtes approchent, c'est sûr que j'ai déjà fait des délits pour eux » (Andrée, 39 ans)

« Non, cela arrivait que j'achetais des cadeaux pour mes enfants. Quand j'ai arrêté de consommer, j'ai continué à de la prostitution. En deux mois et demi, j'ai meublé mon appartement puis je leur ai meublé une chambre, je leur ai acheté des lits, la bassinette. J'en faisais [de la prostitution] au besoin. (Johanne, 40 ans)

En somme, les femmes adopteront des comportements criminels pour trois raisons. Le premier type est la criminalité et la déviance lucrative. Ainsi, à cause des besoins élevés en consommation, les femmes se dirigent vers des revenus rapides et élevés pour satisfaire leur dépendance dispendieuse. Elles iront danser dans les bars, faire de la prostitution, de la fraude, et de l'escroquerie. Pour elles, tous les moyens sont nécessaires pour faire de l'argent et subvenir aux de base ou se payer de la luxure. Une autre raison qu'ont rapportées les femmes d'avoir des agir criminels est lorsqu'elles sont incitées par les autres, des pairs qui appartiennent déjà, par exemple, à des groupes criminalisés. Finalement, la criminalité reliée au rôle de mère s'illustre surtout en ce qui a trait à entretenir le lien entre elles et leurs enfants ou encore, pour racheter leur amour.

L'avenir : espoirs et ambivalences

Plusieurs femmes racontent que leur vie a été parsemée d'embûches. Malgré ce parcours marqué par l'adversité, la majorité des femmes rencontrées portent un regard positif quant à leur futur et projettent de se construire un avenir heureux. À cet égard, les femmes racontent souhaiter

vivre une vie « normale », c'est-à-dire se trouver du travail, avoir un logement et être auprès de leurs enfants pour ne pas se sentir sollicitées à retourner dans un mode de vie déviant et qu'elles gardent le « droit chemin » pour continuer à évoluer. Ainsi, une majorité d'entre elles expriment le souhait de reprendre le contrôle sur leur vie qui se traduit par le développement de saines habitudes de vie.

« Moi, quand je vais sortir d'ici, il faut que je me trouve un appartement, j'ai déjà mon appartement, mais c'est avec ma mère. Il faut que je me trouve un appartement, je sais déjà où je vais aller travailler, je pense retourner chez Tim Hortons, où est-ce que je travaillais. Puis il faut que je reprenne une vie straight là » (Alexandra, 21 ans)

« Puis je suis allée habiter à [nom d'une ville] après là, j'avais un logement. Je voulais, je veux pu, puis, quand je vais sortir d'icitte je m'en retourne là-bas, je m'en retourne pas dans Hochelaga » (Suzanne, 44 ans)

Elles perçoivent aussi le fait d'être mère et d'avoir la garde de ses enfants comme une période heureuse qui les éloignent de leur passé malsain. Noémie privilégie d'augmenter progressivement les contacts avec ses enfants. Elle exprime le souvenir d'être comblée dans son rôle de mère et cette responsabilité la motive à ne plus consommer ni faire de délit.

« Mais j'aimerais cela recommencer à vivre mon rôle de mère parce que c'est quelque chose de, que je trouvais tellement merveilleux. Tu sais, euh, je sélectionnais vraiment mon entourage, j'avais des enfants, là, ... Là dans ma tête j'étais une femme, je suis une mère de famille puis tu sais, je m'occupais de mes enfants comme il faut. Puis j'aimerais cela recommencer un jour, tu sais, cela va être, quand je vais sortir, cela va commencer douze fois par année, une fois par mois, mais à un moment donné, je vais peut-être les avoir pendant les vacances. Là je vais pouvoir me, comment je peux dire cela, me replacer dans mon rôle de mère » (Noémie, 25 ans)

Pour d'autres femmes, il s'agit davantage de récupérer la garde de leurs enfants, puisque pour elles, c'est un rôle qui leur revient. Elles ont ainsi exprimé vouloir être désormais une « bonne mère » et de s'actualiser à travers la maternité : « Quand je vais revenir, puis que je vais être

installée, je veux ramener ma fille à la maison » (Karine, 34 ans); « Je veux réussir ma vie de mère. J'ai toujours voulu être mère pis... c'est ça » (Audrey, 26 ans). Alexandra évoque que même si la DPJ veut faire adopter ses enfants, elle renchérit qu'elle veut les garder auprès d'elle et qu'elle réussira.

« Je voulais être la mère parfaite, mais dans le fond, cela a tourné que je n'ai pas été très bonne, mais aujourd'hui, je me reprends en main et je veux les récupérer. Le travailleur social veut les mettre en adoption. Oui. Il en profite aussi parce que je suis incarcérée, mais je n'accepterai pas ça moi » (Alexandra, 21 ans)

De plus, pour arriver à reprendre le contrôle sur leur vie, plusieurs femmes mentionnent l'importance de planifier un suivi professionnel lorsqu'elles retourneront en société. Elles reconnaissent les difficultés potentielles qui peuvent survenir, surtout en ce qui a trait à un changement de mode de vie. En ce sens, elles s'assurent d'avoir régulièrement des rencontres où elles pourront continuer à travailler sur elles-mêmes et développer des stratégies d'adaptation hors d'un parcours de consommation et de délits : « Cela me prend un suivi [psychologique] aux 15 jours pour parler de moi » (Estelle, 35 ans).

« C'est sûr que j'ai besoin d'aide en sortant. Ça c'est sûr parce que euh, côté loyer là, ce n'est pas fort. Côté argent tu sais. Je ne veux pas recommencer à faire des ostis de niaiseries là, puis à consommer non plus. Faut que je fasse de quoi là, faut que je travaille, faut que je me trouve une job quelque chose tu sais, légal là tu sais, pas illégal » (Annabelle, 36 ans)

Finalement, même si toutes les femmes racontent positivement leurs plans de sortie, certaines démontrent de l'ambivalence quant à leur futur. D'une part, elles ont beaucoup d'espoir de réussir à se distancier d'un parcours de vie marqué par la consommation et la criminalité et entrevoient un avenir meilleur. Elles veulent croire qu'elles peuvent s'en sortir et espèrent profondément réussir.

« Puis je suis confiante en la vie, en mon avenir, je le sais que euh, il va arriver de quoi [...] Oui, je sais qu'il y a quelque chose de beau à quelque part »
(Mylène, 42 ans)

« Je veux réussir ma vie. Je veux euh, (soupir), je pense qu'il y a une place au soleil pour moi là, quelque part (silence). Je pense qu'il y a une place au soleil »
(Simone, 44 ans)

D'autre part, certaines participantes considèrent que la vie « en dehors des murs » peut être angoissante à certains égards. Il y a la crainte des représailles d'acteurs de leur vie d'avant, celle de ne plus avoir de cadre rigide auquel se référer que représente la prison ou encore, la peur de l'inconnu, ne pas savoir ce qui les attend. D'une certaine manière, des femmes racontent se sentir protégées en détention et elles appréhendent leur liberté.

« Tu sais, quand je vais sortir c'est sûr que je vais avoir peur, je vais... Tu sais, je vais avoir peur de la société, je vais avoir peur de ci je vais avoir peur de cela. [...] Mais un coup sorti là, même quand je vais sortir d'ici là, c'est que tu n'es plus, tu n'es plus en arrière des barreaux. N'importe qui peut te pogner »
(Jeannette, 45 ans)

Pour certaines, elles sont ambivalentes quant à leur avenir. Malgré des plans de sortie souvent bien définis et l'espoir que tout se passe bien, plusieurs éléments peuvent venir freiner leur élan comme l'accès au logement ou avoir un emploi malgré le stigma de l'incarcération. Elles mentionnent toutefois certaines craintes quant à leur liberté éventuelle. Mais, somme toute, elles semblent avoir foi en l'avenir.

CHAPITRE 4

Discussion

L'objectif du présent mémoire est d'examiner l'influence des facteurs et des événements marquants sur les parcours de vie des femmes toxicomanes et incarcérées. L'analyse des résultats suggère deux constats. D'abord, notre étude a permis de souligner l'importance de la trajectoire relationnelle pour les femmes. Au cœur de leur parcours de vie, elles décrivent fortement les enjeux relationnels qui prennent naissance dans l'enfance et qui se cumulent tout au long de leur vie. Le second constat fait référence à la motivation principale qu'ont les femmes de consommer c'est-à-dire de fuir la réalité psychologique et physique dans une optique de survie.

L'importance déterminante de la trajectoire relationnelle pour les femmes

Nos résultats ont montré que généralement, les relations interpersonnelles sont au centre de la vie des femmes, et ce, dès l'enfance. Tôt dans leur vie, les femmes rapportent des relations conflictuelles, et parfois abusives, avec leurs parents. Elles ont vécu des abus sexuels, psychologiques et physiques, souvent perpétrés par le père. Une majorité de femmes rencontrées sont issues de familles où elles ont connu de l'adversité. Elles ont grandi dans un environnement où elles ne se sont pas senties protégées. Elles racontent que leur mère n'était pas disponible, car elles devaient déjà gérer leurs propres défis. D'ailleurs, Brunelle et ses collaborateurs (2002) ont remarqué la même situation dans leur recherche sur les perceptions qu'ont les jeunes de leur trajectoire déviante. Ils ont soulevé les contextes d'instabilité et de désorganisation dans lesquels l'enfant grandit où les parents ne sont pas ou peu disponibles affectivement et où la mère est décrite comme ressentant une grande détresse psychologique. C'est d'ailleurs ce que les femmes soulèvent dans notre étude. Tout comme dans l'étude de Bertrand et Nadeau (2006), les femmes évoquent la

dureté du contexte familial et de l'impact qu'a celui-ci sur leur parcours de vie, mais plus spécifiquement sur l'initiation et la progression de la consommation.

Les conditions de vie fragilisantes ont des conséquences tout au long de leur vie. Suite aux traumatismes vécus pendant l'enfance, il apparaît qu'il y a une continuité de relations défavorables à l'âge adulte. La majorité des femmes de notre étude ont ainsi décrit avoir rencontré un partenaire abusif, ce qui tend à exacerber leur problématique de consommation et leur implication criminelle. Par exemple, certaines femmes sont en relation avec un homme qui les exploite, que ce soit financièrement ou sexuellement. L'homme semble vouloir dominer la femme pour qu'elle ne voie pas d'autres moyens de s'en sortir que de s'assujettir à la volonté de son partenaire. Certaines femmes ressentent que leur partenaire les sollicite intensément à s'engager dans un mode de vie déviant. Cela les amène souvent à consommer, ce qui sera abordé ultérieurement. Ainsi, les résultats suggèrent que les femmes maintiennent des patrons de relations nuisibles tout au long de leur vie et sont particulièrement victimes de violence provenant de leur partenaire. Certaines femmes rencontrées ont néanmoins décrit leur conjoint comme un « sauveur » dans certaines situations. C'est le cas notamment lorsqu'il éloigne la femme de l'environnement déviant ou encore celui qui ne met pas de pression sur celle-ci pour consommer. Dans ces deux cas, les femmes en sont reconnaissantes. Souvent elles ne sont pas habituées à une relation bienveillante. Elles se demandent même parfois si elles méritent de telles relations.

Plusieurs études ont permis de mettre en évidence l'importance des relations pour les femmes incarcérées. À cet effet, Nuytiens et Christiaens (2006) ont mené une étude auprès de soixante femmes détenues afin d'explorer les histoires de vie et les trajectoires liées au crime. Leur

étude révèle l'importance qu'ont les relations, surtout abusives, dans la trajectoire de criminalité de ces femmes. Les facteurs qui influencent la trajectoire de consommation et de criminalité comportent des vulnérabilités au point de vue individuel et social et s'influencent mutuellement. Il s'agit, au niveau individuel, de facteurs de risque comme l'estime de soi, les problèmes de santé mentale et les problèmes de dépendance. Au niveau social, l'étude des facteurs de vulnérabilité suggère que la place qu'occupent les femmes dans la société quant à son éducation, son emploi et ses finances est d'une grande importance dans la compréhension de leur trajectoire de vie. Pourtant, même en considérant ces facteurs, ce sont les relations qui contribuent à expliquer que ces vulnérabilités relationnelles seraient même le facteur principal pour comprendre leur criminalité.

D'autres chercheurs ont aussi fait ce constat quant à ces vulnérabilités relationnelles. Ainsi, tel qu'il a été mentionné précédemment, la relation au conjoint est considérée, dans plusieurs recherches, comme un facteur de risque dans la progression de la trajectoire de consommation (Barlow & Weare, 2019; Bertrand & Nadeau, 2006; Brunelle et al. 2002; Daniulaytite & Carlson, 2011; Guyon et al., 2002; Nuytiens & Christiaens, 2016). Qui plus est, la relation au conjoint serait l'ancrage dans lequel les femmes prennent position tant dans leur consommation de drogue que dans leur criminalité c'est-à-dire que la relation au conjoint devient un événement marquant dans leur parcours de vie déviant.

Selon Pollack (2007), la femme en général se construit son identité à travers les liens et les déconnexions du réseau qui l'entoure. Elle est souvent sujette à subir la pression de son partenaire (Barlow & Weare, 2019; Buchanan et al., 2011), leur domination, leur jalousie et leur abus

financier (Nuytiens & Christiaens, 2016). Le partenaire est aussi celui qui contribuera à maintenir la femme dans une précarité économique, notamment la perte de leur autonomie financière. La femme se sent prise et contrainte à rester dans cette situation étant donné que les alternatives ne sont plus accessibles pour elle. Elle est alors contrainte et ne peut plus aisément trouver un logement ou encore un travail légal (Pollack, 2007). Pour la femme qui vit de la violence conjugale, elle est deux fois plus à risque d'être inculpée pour un délit en lien avec la drogue que celle qui n'a pas de partenaire coercitif (DeHart et al., 2014).

Guyon et ses collaborateurs (2002) réfèrent aussi à des facteurs relationnels dans son analyse pour comprendre le parcours de consommation de mères. Elle dépeint en grande partie des relations au partenaire comme étant instables. Les femmes entrent dans une relation instable avec leur conjoint qu'ils ont souvent choisi dans leur réseau de consommation (Bertrand & Nadeau, 2006). L'étude de Guyon et ses collègues évoque aussi que les femmes consommatrices se construisent un triangle amoureux, c'est-à-dire entre elle, la substance et leur partenaire amoureux. Dans ce cas, même si ce dernier a une influence sur l'initiation à la consommation (Bertrand & Nadeau, 2006), il devient déterminant dans la progression de la consommation (DeHart et al., 2014). La progression réfère à l'augmentation de la fréquence et de la quantité de la substance ou encore de l'installation d'une polyconsommation ou un changement de type de substance plus dommageable. Ainsi, lorsque le partenaire consomme, il est plus difficile pour la femme de diminuer ou d'arrêter sa consommation, car elle se sent influencée par celle du conjoint.

En plus de l'influence nocive du conjoint, plusieurs études rapportent des relations entre ces femmes et leur conjoint, marquées par la violence conjugale (DeHart et al., 2014). Dans

certaines situations, le partenaire a aussi le rôle de revendeur/trafiquant de drogues ou un proxénète (DeHart et al., 2014). Ces relations conjugales abusives pourraient, par ailleurs, être vécues comme un trauma de plus à l'âge adulte. Selon l'étude d'Howard et ses collègues (2017), il y aurait une corrélation entre les traumas vécus à l'enfance et à l'âge adulte (développement de symptômes de TSPT et de traumas complexes), l'utilisation de drogues et la compréhension des comportements délictueux chez les femmes. Donc, une femme qui a subi plusieurs abus dont, par exemple, un abus physique et un abus psychologique par son partenaire est plus à risque de développer un TSPT ou autre trouble mental (Jones et al., 2018, 2019; Karlsson & Zielinski, 2018).

Pourtant, les femmes rencontrées reconnaissent leur agentivité (Barlow & Weare, 2019), qui réfère à la capacité des individus à exercer un contrôle et une régulation de leurs actes, à différents degrés dans la relation au partenaire. Elles racontent qu'elles ont un certain pouvoir décisionnel sur leur activité criminelle malgré la victimisation et l'isolement social. Elles perçoivent régulièrement leur partenaire comme des co-délinquants. Elles seraient donc autant impliquées que leur conjoint dans les délits et la consommation (DeHart et al., 2014). Certaines femmes décrivent aussi qu'elles répondent par la violence lorsqu'il y a une dispute avec leur partenaire (Daniulaityte & Carlson, 2011). Des femmes de notre étude tiennent le même discours. Elles entrevoient par contre que ce dernier a un impact négatif sur la prise de pouvoir et de décision (Barlow & Weare, 2019; DeHart et al., 2014). Par exemple, la pression exercée du conjoint pour commettre des délits ou consommer vient parfois contrecarrer les motivations des femmes lorsqu'elles souhaitent mettre fin à un mode de vie déviant. Enfin, il importe de mentionner que, dans certains cas, le conjoint peut être une source de soutien positive pour ces femmes. En effet, lorsqu'il ne consomme pas, qu'il a des comportements prosociaux ou qu'il est lui-même en

processus de rétablissement, son appui aux femmes à différent moment dans leur trajectoire, mais surtout lorsqu'elles sont en rétablissement peut être déterminant (Guyon et al., 2002; Leverentz, 2006).

L'étude de Bloom, Owen et Covington (2003) soulève une théorie intéressante pour expliquer la criminalité chez les femmes. Ils font référence aux études de Miller (1976, 1986, 1990) qui consiste à étudier le développement des femmes selon la théorie relationnelle. À cet effet, les chercheurs évoquent que les femmes se développent en étant en relation avec autrui, que ce soit à un niveau individuel ou sociétal. C'est à cet égard que les femmes développeraient une estime de soi pouvant être identifiée comme un facteur de protection. Qui plus est, la qualité des relations serait en lien avec le développement de l'identité, de l'estime de soi et la perception d'une agentivité (Salisbury & Van Voorhis, 2009). Ainsi, les bénéfices de relations harmonieuses seraient nombreux pour les femmes. Toutefois, il semble que lorsqu'il y a des coupures relationnelles, les femmes y seraient très sensibles et cela pourrait augmenter leurs problèmes de santé psychologique pouvant mener à la criminalité ou à l'abus de substances.

L'étude de Salisbury et Van Voorhis (2009) abonde dans le même sens que la théorie relationnelle de Miller (1986, 1988) lorsqu'elle décrit les trajectoires empruntées par les femmes judiciairisées. Les résultats proposent un modèle relationnel. Celles-ci entraînent une probabilité de victimisation à l'âge adulte, de souffrir de dépression/anxiété et à l'abus de substances. Ces dysfonctions peuvent alors influencer les sentiments d'abandon et de honte qui, à leur tour, peuvent influencer l'implication criminelle et la consommation.

La plupart des femmes incarcérées, à l'instar des femmes que nous avons rencontrées, n'ont pas eu beaucoup l'opportunité de vivre des relations satisfaisantes où elles auraient pu développer un concept de soi sain. Le fait qu'elles soient victimes si tôt dans leur vie nous amène à nous interroger sur l'impact qu'ont ces relations précoces dans le développement du parcours de vie des femmes et de leur trajectoire de consommation et de criminalité (Bowles et al., 2012). Ces femmes ont débuté leur vie dans un contexte de précarité, de désorganisation et de victimisation. Ces événements se sont accumulés, s'inscrivant dans une continuité de relations abusives à l'âge adulte. Cette continuité est également notée dans les études de Buchanan et al., (2011), menées auprès de femmes et d'hommes incarcérés pour des délits liés aux stupéfiants, ainsi que Wesely et Dewey (2018) qui ont, pour leur part, conduit leur étude auprès de femmes en réinsertion sociale. En ce qui concerne l'étude de Wesely et Dewey (2018), ils exposent trois trajectoires pour comprendre les éléments en lien avec la consommation et la criminalité. En somme, ils présentent une analyse approfondie de certains thèmes qui soulève d'emblée l'accumulation et l'intersectionnalité des vulnérabilités en conjoncture avec l'environnement des femmes. Ainsi, tout comme les femmes de notre étude et en lien avec le parcours de vie, ils suggèrent que les contextes de vie comme le sexisme, la pauvreté, la précarité domiciliaire et la transmission intergénérationnelle de ces facteurs auraient un impact significatif sur leur parcours de vie.

À ce moment de leur vie que les femmes s'associent souvent à un partenaire dont la propre violence et la consommation influenceront la relation avec la femme. D'ailleurs, le conjoint, ou la relation avec un conjoint s'imposent dans plusieurs études comme un incitatif toxique vers une progression dans la consommation ou encore, vers l'implication dans des activités criminelles. À la lumière de ces connaissances sur la continuité des contextes d'adversité au cours de leurs vies,

il semble que la théorie de l'attachement et la théorie du trauma complexe peuvent apporter un éclairage pertinent sur la compréhension des trajectoires de consommation et de criminalité chez les femmes.

La théorie de l'attachement (Bolwby, 1982) pourrait expliquer, en partie, notre constat. En effet, l'attachement pendant l'enfance pourrait avoir un impact sur les patrons relationnels ultérieurs. À cet effet, la théorie de l'attachement suggère que, dès l'enfance, c'est en interaction avec le monde qui l'entoure et avec sa figure de soin que l'enfant se crée un sentiment de sécurité. Or, lorsque ses besoins ne sont pas répondus adéquatement, l'enfant peut développer différents types d'attachement, pouvant également se transmettre dans sa vie adulte. En ce sens, un enfant qui réagit de manière à démontrer qu'il obtient du réconfort auprès de sa figure d'attachement sera dans la catégorie d'attachement sécurisant, tandis que celui qui réagit de façon à se mettre en retrait, à s'éloigner ou à ne pas être consolable par son parent aura tendance à être identifié comme ayant un attachement non-sécurisant (Dugravier & Barbey-Mintz, 2015). L'attachement est un processus dynamique qui peut être activé à tout moment et qui peut se transformer au fil du temps et selon les nouvelles situations (Dugravier & Barbey-Mintz, 2015). Ainsi, une personne qui aurait dans l'enfance un attachement insécurisant pourrait rencontrer une personne significative au cours de sa vie qui pourrait répondre à ces besoins de réconfort et de protection et ainsi développer un attachement sécurisant. « Il est pourtant évident qu'avoir des stratégies *attachementales* sécurisées est un facteur de protection contre l'adversité (Dugravier & Barbey-Mintz, 2015 p. 19) ».

L'attachement doit aussi être considéré selon le type, l'intensité et la fréquence de la détresse de l'enfant (Sach, 2017). C'est Ainsworth, dans les années 70, qui reprend les modèles de

Bowlby pour les expliquer. Sommairement, il y a quatre catégories. D'abord, l'attachement sécure réfère à un enfant qui a une bonne estime de lui-même et qui explore son environnement de façon « autonome ». L'enfant est capable de prendre une distance de sa figure d'attachement et de continuer à explorer. La personne significative est considérée comme une base de sécurité (Ainsworth et al., 1978; Boyd & Bee, 2017; Sach, 2017). Pour l'attachement insécure, incluant le type évitant et ambivalent, il s'avère que l'enfant doit modifier sa réaction naturelle et cela peut mener à une distorsion du soi et un manque de confiance (Sach, 2017). Plus précisément, pour l'attachement insécure-évitant, l'enfant ne demande pas d'aide même s'il est en détresse, il manque de confiance en autrui et il diminue le plus possible son système de réactivité afin que son parent ne remarque pas sa détresse. L'enfant ne semble pas préférer sa figure significative à un étranger (Boyd & Bee, 2017). L'attachement insécure ambivalent réfère à une situation anxiogène où l'enfant n'est pas capable d'être réconforté. De ce fait, il augmente des signaux de détresse et est plutôt colérique. En ce qui a trait à l'attachement désorganisé, l'enfant a tendance à figer (au lieu de combattre ou fuir) et présente des comportements simultanément opposés comme tendre les bras, mais éviter le regard (Boyd & Bee, 2017; Dugravier & Barbey-Mintz, 2015). Les différents styles d'attachement, qu'ils soient sécures ou non, dépendent des aspects comme le tempérament, les conditions et les événements de vie. Ainsi, pour une personne, le contexte de vie pendant l'enfance peut être sécurisant si on a répondu aux besoins de l'enfant, ce qui peut devenir un risque si, par exemple, l'enfant a grandi dans un milieu de vie instable et hostile (Dugravier & Barbey-Mintz, 2015). En somme, l'enfant insécure est imprévisible. En ce sens, il aurait développé un patron insécure par la manière dont sa figure d'attachement a répondu à ses besoins.

Une deuxième théorie appuyant notre constat est la théorie du trauma complexe. Milot, Collin-Vézina et Godbout (2018) définissent le trauma complexe par la présence de traumas interpersonnels chroniques et répétés et aux conséquences complexes et durables dans le temps. Plus qu'une théorie, ils en parlent en termes de philosophie, car c'est une manière holistique de voir la personne qui a subi un trauma. Ils abondent également dans le même sens que Bowlby, c'est-à-dire que le patron d'attachement sécurisant « est souvent compromis chez les enfants qui ont grandi dans un environnement chaotique ou qui ont subi de mauvais traitements, généralement aux mains des personnes les plus significatives pour eux » (p.66). D'ailleurs, les femmes rencontrées lors de notre étude expriment provenir d'un milieu défavorable et abusif où leurs parents, souvent leur mère, étaient accablés par leurs propres défis. Dans ce cas, même si les femmes ont dévoilé leur abus (habituellement perpétré par le père), l'autre parent n'était pas disponible pour les écouter et agir pour répondre à leurs besoins.

Selon Milot, Collin-Vézina et Godbout (2018), l'humain, face au stress, peut fuir, combattre ou s'immobiliser, ou encore figer ou se soumettre. La réponse dépend des ressources internes et vise à créer une homéostasie. Même si l'adaptation est visée, il n'en reste pas moins que ces événements ont une incidence sur la trajectoire des personnes quant à leur développement, dans les sphères cognitives, comportementales et selon l'interaction avec l'environnement (ex. la manière de réagir du parent). C'est l'ensemble qu'il est important de prendre en considération. Par exemple, l'abus laisse des traces comme des comportements dysfonctionnels, des problèmes relationnels, des difficultés à faire confiance à autrui, de l'opposition, de la colère, du vide, de la tristesse et une perte d'espoir. C'est d'ailleurs ce dont les femmes de notre étude témoignent. Elles parlent, en plus de leur problème de consommation et leur implication criminelle, des relations qui

continuent à être malsaines à l'âge adulte, de la piètre estime qu'elles ont d'elle-même et des émotions qui sont difficiles à vivre et à gérer. C'est un amalgame de conditions qui ont un impact significatif tout au long de leur vie.

Ces traumatismes ont sans contredit un impact significatif sur les relations qu'elles vont construire avec les autres. À cet égard, les femmes que nous avons rencontrées ont eu de la difficulté à développer et maintenir des relations sociales satisfaisantes. Elles ont été brimées par leur capacité à être en relation. En outre, à cause du lien brisé avec l'abuseur (ex. parent), elles auront de la difficulté à faire confiance aux autres et resteront craintives et sur le qui-vive. Ainsi, quand elles ont rencontré un partenaire, elles présentent déjà un schéma dysfonctionnel et ses représentations internes seront teintées par la victimisation.

Ceci nous amène à introduire le concept de polyvictimisation, défini comme le fait d'avoir subi plusieurs types de victimisation au cours de la vie. La polyvictimisation aurait ainsi des conséquences plus importantes pour la personne (Ratdatz & Wright, 2017) et aurait une influence sur les expériences et les interactions des femmes (Kruttschitt & Macmillan, 2006). Ainsi, cette condition provient du fait que certaines femmes vivent plusieurs formes d'abus. En ce sens, les impacts seraient plus significatifs et il y aurait une augmentation du risque de développer des problèmes autant psychologiques, comportementaux que cognitifs (Milot, Collin-Vézina et Godbout, 2018). C'est ce qui a été vécu par une majorité de femmes de notre étude. Elles racontent leur histoire de victimisation en énumérant les abus qu'elles ont subis comme l'agression sexuelle pendant l'enfance, avoir été négligé et subi de la violence psychologique. Elles ont souvent aussi été témoins de violence conjugale. En plus, à l'âge adulte, elles dépeignent des relations malsaines

et abusives avec leur partenaire. À la lumière de la théorie des traumatismes complexes et de la polyvictimisation, il s'avère impératif d'intégrer l'entièreté de leurs expériences afin de mieux intervenir.

La fuite comme stratégie qui explique la consommation et la criminalité selon une trajectoire drogue-déviance

Comme il a été exprimé par les femmes de notre étude, c'est la difficulté à gérer leurs émotions, voire leurs expériences de trauma, qui les ont incitées à consommer. Elles souhaitent ainsi oublier leurs débuts de vie et les autres événements marquants et ne pas faire face à leur douleur psychologique. La consommation de substances les aiderait alors à fuir des émotions intenses et difficiles à gérer (Brochu et al., 2016). C'est ainsi une manière d'échapper à leur réalité. D'ailleurs, plusieurs chercheurs corroborent ces mêmes résultats (voir notamment Baltieri, 2014; Daniulaityte & Carlson, 2011; Plourde et al., 2012) et y conçoivent la consommation comme une stratégie d'adaptation (Bowles et al., 2012; Garcia-Hallett, 2019). Pour les femmes rencontrées par Daniulaityte et Carlson (2011), en concordance avec les femmes rencontrées dans notre étude, l'abus de substances sert précisément à se sauver d'une réalité qui leur est difficile de gérer et elles veulent s'enfuir des pensées et émotions trop intenses. Des chercheurs (Bachman et al., 2019; Covington, 2000; Daniulaityte & Carlson, 2011; DeHart et al., 2014), proposent que la consommation serve à s'automédicamenter et à se sentir *mieux dans leur peau* (Brochu & Parent, 2005; Guyon et al., 2002). DeHart et ses collaborateurs (2014) soulignent par ailleurs que c'est l'accumulation des vulnérabilités qui mènerait à l'abus de substance. Ils considèrent que puisque les femmes ont vécu beaucoup d'abus et de victimisation, et ce, surtout à l'enfance, la consommation de diverses substances psychoactives leur servirait pour faire face à ces expériences adverses, à l'instar des femmes rencontrées dans le cadre de cette étude.

Les femmes rencontrées fuient aussi physiquement leur milieu de vie pour s'échapper d'un environnement familial nocif (Chesney-Lind, 1989). Pour celles touchées par cette situation, elles se retrouvent dans un contexte d'instabilité domiciliaire (DeHart et al., 2014) qui les met à risque d'exploitation principalement sexuelle (Wright et al., 2012). L'étude de Johnson (2006) relève que cette fuite tant physique que psychologique contribue alors à placer ces femmes, et surtout à les maintenir, dans un mode de vie d'itinérance et dans une position de survie. Ce faisant, plusieurs d'entre elles peuvent choisir d'investir des activités déviantes comme la prostitution ou l'abus de SPA pour survivre. D'ailleurs certaines participantes ont soulevé la détresse qu'elles ressentent lorsqu'elles se sentent obligées de se tourner vers des actes comme la prostitution.

À cet effet, Bertrand et Nadeau (2006) suggèrent trois modèles qui expliquent les raisons pour s'impliquer dans la prostitution. Ainsi, les chercheurs définissent la prostitution en tant que dernier recours pour soutenir une dépendance aux substances, comme métier entraînant un mode de vie déviant ou encore, comme un accident de parcours. Les femmes rencontrées lors de notre étude se situent surtout dans les deux premières catégories. La plupart d'entre elles utilisent la prostitution pour subvenir à leurs besoins de base, mais surtout, pour leur consommation. À la différence des résultats de Bertrand et Nadeau (2006), les femmes de notre étude n'ont pas adopté des comportements délinquants comme le vol ou la fraude avant de s'adonner à la prostitution, mais plutôt l'inverse ou de façon concomitante. Elles choisissent cette activité en premier. Pour ce qui est de la trajectoire de consommation et de prostitution dans notre étude et celle de Bertrand et Nadeau (2006), ces éléments se renforcent mutuellement. Ce qui est par ailleurs similaire dans ces études est que les femmes consomment des substances pour s'engourdir alors qu'elles font de la

prostitution, ce qui concorde avec ce que les femmes de notre étude ont raconté. Elles savent qu'elles portent atteinte à leur corps et leur intégrité et peuvent difficilement le supporter. Ces femmes, tout comme celles rencontrées par la chercheuse Chesney-Lind (2015), perçoivent que la prostitution a un impact sur un ensemble de sphères et semble une conséquence de la victimisation. Aussi, une fois que cette trajectoire est débutée, la prostitution et la consommation de substances psychoactives s'entrecroisent. La prostitution semble la seule solution à leur mode de vie déviant, la rendant alors nécessaire pour leur survie. (Chesney-Lind, 2015), ce qui les maintient dans des conditions de vie précaires. Pour les femmes de notre étude, la prostitution, dans ce contexte fragile, est perçue comme expérience « normale » pour obtenir de l'argent et subvenir à ses besoins de base.

Peu d'études se sont intéressées aux liens entre la consommation de substances psychoactives et l'implication dans la criminalité pour les femmes. Certains auteurs ont néanmoins abordé ces liens, mais pour des populations masculines. Brochu, Brunelle et Plourde (2016) proposent ainsi un modèle pour expliquer les liens entre consommations de substances psychoactives et la criminalité chez les hommes.

Quatre stades de progression ont été identifiés et permettent de saisir l'évolution de la trajectoire drogue-crime pour les hommes. Au fil de ces stades, les liens entre la consommation de substances psychoactives et l'implication dans les activités criminelles se modifient, se cristallisent et culminent à un stade où l'une alimente l'autre. Il s'agit des stades de l'occurrence, l'engagement déviant, le renforcement mutuel et le stade économique-compulsif. Plus spécifiquement, plus les stades progressent, plus la consommation est grande, diversifiée et intense, plus l'argent est

nécessaire. Au stade de l'occurrence, la personne consommatrice adopte une faible consommation plutôt irrégulière qui se module en fonction de l'argent disponible et le fait de façon volontaire, sans pression de pairs. Les motivations principales à consommer sont le plaisir et la curiosité. Pour ce qui est du stade de l'engagement déviant, la consommation est plus fréquente, abusive ou à risque. La personne cherchera à vouloir consommer à nouveau pour ressentir les effets positifs. Il y a peu d'effets négatifs reliés à la consommation. C'est aussi une étape de consommation avec les pairs où le sentiment d'appartenance à une influence sur la propre consommation de l'individu. En ce sens, il arrive que les personnes ayant consommé aient davantage tendance à s'engager dans des activités criminelles. Au stade de renforcement mutuel, Brochu et ses collègues évoquent un lien bidirectionnel ou encore un rapport circulaire entre la drogue et le crime. La drogue devient alors la cause et la conséquence de la criminalité. Il y a une continuité de la consommation pour les plaisirs et les avantages que procure l'intoxication. Finalement, au stade économique-compulsif, la consommation cause la criminalité. Il y a d'ailleurs une augmentation des crimes lucratifs pour combler la dépendance à la substance. C'est à ce niveau que les personnes consomment pour oublier, pour fuir les conséquences de leur consommation et de leurs délits et pour se détacher des événements marquants (Brochu et al., 2016).

Ce que Brochu et ses collaborateurs (2016) ont identifié comme stratégie de financement semblent être plus évocateur de la réalité des femmes de notre étude. Ces stratégies sont décrites comme des étapes préalables à la criminalité pour satisfaire les besoins en consommation. En ce sens, il y aurait une escalade des comportements déviants dépendamment, influencé par divers facteurs, afin d'améliorer la compréhension des liens drogue-crime. Dans un contexte où la personne occupe un emploi stable, elle est amenée à contenir sa consommation et ses agirs

criminels à cause de la structure mise en place à un degré moindre. Tranquillement, la personne va se priver pour consommer et approchera son entourage pour combler des besoins de base comme se loger ou se nourrir. À cette étape, la personne recourt à l'aide extérieure. Ensuite, elle s'adresse au soutien public comme les prestations gouvernementales. S'immiscent aussi les activités entourant la vente de stupéfiants comme faire des commissions pour des trafiquants. Une stratégie adoptée est aussi la prostitution. S'observe également la criminalité lucrative qui est souvent observée en phase intense de consommation. Les personnes qui ont une dépendance à une substance utilisent l'une ou l'autre des stratégies ou encore la totalité d'entre elles.

Pourtant, on retrouve chez les femmes de notre étude des comportements davantage déviant¹ que de comportements criminels. Les comportements déviant comme danser nue dans les bars et faire de la prostitution caractérisent ainsi mieux la trajectoire des femmes rencontrées. Il serait ainsi possible d'évoquer une trajectoire drogue-déviance plutôt qu'une trajectoire drogue-crime. Pour elles, la criminalité pour ces femmes est relayée au second rang. À cet effet, les femmes de notre étude rapportent une certaine cassure avec leur vie avant leur implication criminelle et leur consommation. La déviance s'immisce rapidement dans la vie des femmes et l'intensité se vit en accéléré. En général, les femmes de notre étude vivent davantage de déviance que de criminalité.

Mais, à la ressemblance des travaux de Brochu et ses collègues (2016), les femmes toxicomanes judiciairisées expérimentent la consommation de substances avant la criminalité. La déviance dans le cas des femmes rencontrées, deviendrait une certaine forme d'adaptation

¹ La déviance peut être défini comme un retrait du monde conventionnel, à des comportements ou une attitude qui s'écartent des normes sociales en vigueur et renvoie à de la réprobation sociale (Cusson, 2013)

(Giordano et al., 2005), concept que Brochu, Plourde et Brunelle (2016) examinent moins dans le cadre de leurs travaux. Pourtant, Chesney-Lind et Sheldon (2014) abondent dans ce sens. Ces chercheurs suggèrent que l'engagement dans la criminalité des filles et des femmes serait en grande partie dû aux abus et à la victimisation vécus pendant l'enfance. Qui plus est, et spécifiquement pour les filles, elles n'auraient pas de sentiment d'appartenance à leurs activités délictuelles, mais seraient plutôt contraintes, de par la multiplicité des facteurs de risque comme la pauvreté (Kruttschnit & Macmillan, 2006) et les relations nocives (Bloom et al., 2004), de commettre des délits. Ces délits pourraient alors être perçus comme de la fuite menant à des stratégies de survie.

Dans l'étude de Bachman et ses collaborateurs (2019), dont l'objectif était d'évaluer le rôle de la prostitution dans la vie des femmes incarcérées, 118 femmes ont été rencontrées pour une première fois pendant leur incarcération et par la suite à 6, 18, 42 et 60 mois. Plus de la moitié (54%) consommaient des drogues ou de l'alcool et la plupart d'entre elles consomment dans la rue, les plaçant à risque d'être victimisées à nouveau. Les résultats tendent à montrer les liens circulaires entre la consommation et la prostitution : les femmes se prostituent, car elles ont besoin d'argent pour acheter leur substance et consommer. Plus elles consomment, plus elles doivent se prostituer. D'autres le font pour subvenir aux besoins de leurs enfants ou encore, par nécessité économique comme se nourrir et trouver un logement. La majorité des femmes poursuivront la prostitution aussi longtemps qu'elles dépendront de substances. Ces femmes apprennent que, pour survivre, elles doivent faire de la prostitution, vendre des stupéfiants ou utiliser des substances (Bertrand & Nadeau, 2006). L'importance de la fuite et de la survie dans la trajectoire de vie des femmes rencontrées nous amène à questionner les liens entre leur consommation et leurs

implications criminelles et à proposer, tel qu'il a été mentionné, une trajectoire avant tout basée sur leur implication déviante plutôt que criminelle.

La maternité et l'incarcération : deux moments significatifs pour réfléchir

Les résultats de notre étude montrent que deux événements de la trajectoire des femmes rencontrées sont significatifs et porteurs de sens pour elles : la maternité ou la grossesse et l'incarcération.

L'incarcération et la maternité des femmes rencontrées ont en commun l'effet salvateur que peuvent avoir ces caractéristiques sur la trajectoire drogue-déviante. Ce sont des moments de pauses où la réflexion sur ce qu'elles veulent faire quant à leur rôle de mère et leurs aspirations futures se définit davantage. C'est un moment où elles peuvent se concentrer sur elles-mêmes et leur rétablissement et être une bonne mère pour le futur (Couvrette & Chaussé, soumis; Easterling & Feldermeyer, 2019). La maternité et l'incarcération sont des expériences qui peuvent ainsi agir comme une source d'espoir et d'une forme de protection face au monde extérieur où leurs conditions de vie étant précaires (Couvrette et al., 2016).

D'un côté, la maternité serait même un point tournant pour les femmes qui sont dépendantes aux SPA (Couvrette et al., 2016b, Stone, 2020). De la grossesse à la naissance de l'enfant, la plupart des mères diminuent leur consommation, certaines arrêtent complètement. Dans un contexte de grande précarité et de vulnérabilités, elle n'est pas chose aisée pour les femmes. Ainsi, leur grossesse est souvent inattendue et elle a un impact dans leur trajectoire de drogue et de déviance (Bertrand & Nadeau, 2006). Les femmes de notre étude abondent dans ce

sens. Surprises par la grossesse alors qu'elles sont souvent dépendantes de substances psychoactives, il devient difficile, tout d'un coup, d'arrêter de consommer pour l'enfant à naître. Pourtant, la plupart d'entre elles y arriveront pour la durée de la grossesse, mais elles vivent aussi un retour à la trajectoire drogue-déviance après la naissance de l'enfant.

Comme pour les femmes rencontrées par Guyon et ses collaborateurs (2002), la maternité est perçue comme un projet déterminant pour les femmes rencontrées, comme un contexte pour réussir et comme une possibilité de voir la vie autrement et de faire des changements. Elles aspirent à ce que la maternité puisse leur offrir un projet gratifiant qui pourrait orienter un possible désistement à leur criminalité et leur consommation. Stone (2020) évoque que la maternité permet aussi une transition vers des rôles sociaux valorisés, comme le fait de retourner aux études ou encore être sur le marché de l'emploi. Ce sentiment est nouveau pour les femmes de l'étude. Il serait juste d'émettre l'hypothèse que la maternité est donc un levier de changement (Couvrette & Chaussé, soumis) et une opportunité pour faire dévier la trajectoire (Guyon et al., 2002).

La maternité renvoie au concept de « bonne mère » qui n'enfreint pas de règle (Simmat-Durand, 2007). L'on s'attend alors à un rôle de protection venant de la mère considérant l'enfant. Pour les mères toxicomanes judiciairisées, cela s'illustre par le fait de ne pas exposer leur enfant à leur dépendance aux SPA (Cooper-Sadlo et al., 2018). Les femmes rencontrées souhaitent briser le cycle de dépendance intergénérationnel. Elles craignent de transmettre à leurs enfants des patrons de comportements nocifs, dont la consommation de SPA.

Le plus souvent, les mères toxicomanes incarcérées veulent continuer à être de bonnes mères et à être dévouées (Couvrette & Chaussé, soumis; Daniulaityte & Carlson, 2011), mais ce désir comporte des défis majeurs et complexes. Ces femmes vivent aussi beaucoup de culpabilité, de honte et de détresse par rapport à leur incarcération (Cooper-Sadlo et al., 2018; Couvrette & Chaussé, soumis; Forsyth, 2003). La trajectoire de consommation peut même s'aggraver à ce moment où l'enfant est souvent placé dès la naissance (Bertrand & Nadeau, 2006b). Il en va de même pour les bris dans la relation à l'enfant. Les femmes de notre étude en font d'ailleurs l'expérience douloureuse : « Le fait d'avoir un enfant est à la fois associé à une motivation de se sortir de la toxicomanie – et de la prostitution – tout en étant un facteur associé aux rechutes et à une aggravation de la trajectoire toxicomane » (Bertrand & Nadeau, 2006b, p. 99-100). L'enchevêtrement des événements a un impact sur le parcours de vie des femmes incluant leur criminalité et leur consommation.

À l'instar de la plupart des études sur la maternité, les femmes rencontrées lors de notre étude tiennent des propos plutôt nuancés de la maternité. En ce sens, l'analyse laisse penser que la maternité peut également être un facteur de risque pour les femmes toxicomanes judiciairisées et à la fois comme un facteur de protection. Quoiqu'elles évoquent les thèmes illustrés dans la littérature précédemment, les femmes de notre étude perçoivent que leur rôle maternel pouvant les mettre à risque d'une rechute. Ainsi, pour certains auteurs (Aiello & McQueeney, 2016; Ferraro & Moe, 2003), la maternité pourrait être salvatrice à ces expériences et pourrait, pour certaines femmes, atténuer la trajectoire drogue-déviance.

Les temps particuliers que sont la maternité et l’incarcération pourraient être des moments opportuns pour développer leur agentivité, développer leur estime d’elle-même et d’autres compétences pour être mieux préparé à faire face à la vie après l’incarcération (Cooper-Sadlo et al., 2018) et ultimement pouvoir vivre leurs émotions sans avoir besoin de recourir à la consommation.

CONCLUSION

Notre étude avait pour but d'examiner l'influence des facteurs et des événements marquants sur les parcours de vie des femmes toxicomanes judiciairisées en portant une attention particulière à l'influence de ceux-ci sur la consommation de substances psychoactives et l'implication criminelle de ces femmes. Plus précisément, la perspective des femmes sur leur historique de consommation, sur leurs comportements criminels et sur les contextes personnels, familiaux, et sociaux dans lesquels ils s'insèrent a été explorée.

La population carcérale féminine a le plus haut taux de croissance comparativement aux hommes (Chéné & Chouinard, 2018). Plusieurs femmes ont un usage problématique de substances psychoactives (Société Élizabeth Fry du Québec, 2011). La majorité des femmes incarcérées sont mères, célibataires, vivent seules et sont peu scolarisées. Aussi, les femmes présentent toxicomanes et impliquées dans des activités criminelles ont des spécificités dont quatre facteurs qui font consensus : la maternité, la victimisation pendant l'enfance et à l'âge adulte, les problèmes de santé mentale et la consommation de substances psychoactives. Dans cette perspective, des chercheurs ont voulu explorer les trajectoires criminelles des femmes toxicomanes judiciairisées afin d'améliorer la compréhension des trajectoires et leur effet sur le parcours de vie. À cet effet, un portrait des trajectoires criminelles a été dressé. Les chercheurs ont soulevé plusieurs trajectoires pertinentes afin de mieux comprendre le parcours de vie de ces femmes et l'influence de ces facteurs sur leur consommation et leur criminalité. De celles-ci en émerge une commune : celle où la consommation va de pair avec l'implication criminelle. Les chercheurs suggèrent également que les femmes les plus touchées par la toxicomanie et la criminalité sont celles qui ont été victimisées, qui ont évolué dans des conditions sociodémographiques défavorables et qui ont

vu une accumulation d'autres facteurs adverses. Des événements marquants et des points tournants ont d'ailleurs été documentés et permettent de mieux comprendre la trajectoire drogue-déviante. Il importe de tenir compte des spécificités de chacune des femmes toxicomanes judiciairisées comme le côté psychologique, social et environnemental qui ont un impact sur la trajectoire drogue-crime.

De l'analyse de nos travaux, plusieurs thèmes ont émergé. Le principal qui est largement documenté dans la littérature est la victimisation que plusieurs femmes subissent pendant l'enfance. Ces événements marquants, reliés à la victimisation pendant l'enfance, pourraient entraîner une bifurcation du parcours de vie. Ce qu'il est d'ailleurs important de se rappeler est que les relations opèrent un rôle central dans le parcours de vie des femmes et influencent leur trajectoire d'implication déviante et de criminalité. Les parents en début de vie, mais aussi l'apport du conjoint comme le vecteur d'un mode de vie déviant ont été présentés. La consommation de substances psychoactives y étant conjuguée, la criminalité devient une façon de survivre. À la fois pour nourrir la dépendance et subvenir aux besoins de base surtout, comme c'est le cas dans la présente recherche, de femmes qui sont mères et qui ont des responsabilités supplémentaires. Il est également nécessaire de rappeler que la consommation de substances psychoactives est le pilier du parcours de vie pour les femmes toxicomanes incarcérées. C'est dans l'initiation, le mode de vie qui est centré sur la consommation et le fait de vouloir consommer pour oublier qui place ces femmes vulnérables sur une trajectoire de drogue, de déviance et de criminalité. Enfin, deux points tournants ont émergé soit l'incarcération et la grossesse. Les deux sont des événements qui amènent les femmes de notre étude à réfléchir tant au passé qu'au futur et où elles se permettent souvent d'espérer d'une vie meilleure.

À la lumière des travaux exécutés dans le cadre du présent mémoire, quelques pistes d'intervention peuvent être dégagées. Pour intervenir auprès de cette clientèle vulnérable, il est fondamental de développer un lien de confiance avec ces femmes surtout en considérant qu'elles ont vécu plusieurs relations insatisfaisantes au cours de leur trajectoire de vie. L'importance d'une figure pivot qui pourra orienter les femmes toxicomanes judiciairisées dans leurs démarches tout en leur offrant compassion et soutien. C'est sur cette base que pourront, par la suite, prendre appui des interventions prometteuses et sensibles à leur réalité. De plus, sachant que la plupart des femmes toxicomanes judiciairisées ont vécu des traumatismes ou des traumatismes complexes pendant l'enfance et au cours de l'âge adulte, il m'apparaît primordial d'aborder ces aspects avec elles par des pratiques sensibles aux traumatismes. Nous sommes également d'avis qu'il importe pour ces femmes de développer des relations saines avec leur entourage. En ce sens, repousser ou sortir de leur groupe marginalisé peut être une intervention dans un premier temps, mais tisser un nouveau réseau social permettrait une orientation vers un futur plus positif. Le soutien pourrait ainsi favoriser le désistement d'une trajectoire drogue-déviance.

Les données du présent mémoire ont été recueillies en 2010. Quoique les données pourraient sembler anciennes, nous ne croyons pas que cela ait eu un impact sur l'analyse des données et sur les constats que nous avons pu émettre. Les enjeux tirés des données recueillies restent d'actualité. Plusieurs chercheurs continuent à s'y attarder dans leur analyse et axent leurs recherches sur des constats entourant la maternité et la relation à la consommation et à l'implication criminelle.

Il pourrait être intéressant, dans le cadre de recherches futures, d'analyser les trajectoires drogue-déviance des mères toxicomanes judiciairisées, mais selon l'expérience vécue par leurs enfants. Mettre en commun ces deux perspectives complémentaires pourrait permettre d'approfondir les connaissances quant à l'expérience de ces mères et de leurs enfants et d'identifier les facteurs de risques émanant de la relation et ainsi, proposer une approche novatrice pour outiller ces mères.

Annexe

Grille de codification

1. Contexte de début de vie

- 1.1. Description par événements, transitions et points tournants
- 1.2. Perceptions / sentiments par rapport à l'enfance et l'adolescence
- 1.3. Initiation à la trajectoire drogue-crime (activité primaire)

2. Consommation

- 2.1.1. Circonstances de la première consommation
- 2.1.2. Raisons / motivations / besoin répondu

3. Délit

- 3.1. Circonstances de la première activité délictueuse
- 3.2. Raisons / motivations / besoin répondu
- 3.3. Perceptions / sentiments par rapport à l'initiation à la trajectoire drogue-crime

4. Expériences de vie dans la progression et le maintien de la trajectoire drogue-crime

- 4.1. Relation aux conjoint (e) s
- 4.2. Rapport à la maternité
- 4.3. Habitude / Style de vie déviant
- 4.4. Deuil
- 4.5. Autres facteurs
- 4.6. Motivations
- 4.7. Perception / sentiments par rapport à la progression / maintien de la trajectoire drogue-crime

5. Expériences de vie dans la diminution / interruption de la trajectoire drogue-crime

- 5.1. Grossesse
- 5.2. Maternité
- 5.3. Santé physique et mentale
- 5.4. Incarcération (arrestation)/thérapies ordonnées par la cour
- 5.5. Autres
- 5.6. Perceptions / sentiments par rapport à l'expérience de la diminution / interruption de la trajectoire drogue-crime

6. Rechute

- 6.1. Description par points tournants
- 6.2. Impacts de la rechute
 - 6.2.1. Soi
 - 6.2.2. Contexte / environnement
- 6.3. Perceptions / sentiments face à la rechute

7. Perspective d'avenir

- 7.1. Plans d'avenir
- 7.2. Perceptions / sentiments par rapport aux perspectives d'avenir

8. Perception de soi

9. Autres

10. Pertinent

11. Non pertinents

12. Transmission intergénérationnelle (« cycles of pain » et moyens)

13. Autres événements marquants

13.1. Description de l'événement

13.2. Perceptions / sentiments par rapport à l'événement

Références

- Adams, S., Leukefield C.G., Peden, A.R. (2008) Substance abuse treatment for women offenders : A research review, *Journal of addictions nursing*, 19, 61-75.
- Bachman, R., Rodriguez, S., Kerrison, E.M., Leon, C. (2019). The recursive relationship between substance abuse, prostitution, and incarceration: Voices from a long-term cohort of women, *Victims & Offenders*, 14(5) 587-605.
- Baltieri, A. D. (2014) Order of onset of drug use and criminal activities in a sample of drug-Abusing women convicted of violent crimes, *Drug and alcohol review*, 33, 202-210.
- Barlow, C., Weare, S. (2019) Women as co-offenders : Pathways into crime and offending motivations, *The howard journal*, 58(1) 86-103.
- Beaucher, V. (2009). Revue de trois publications portant sur l'analyse secondaire en recherche qualitative. *Recherches qualitatives*, 28(1), 149-157.
- Bertrand, K., et Nadeau, L. (2007) Trajectoires de femmes toxicomanes en traitement ayant un vécu de prostitution : Étude exploratoire, *Drogues, santé et société*, 5(2) 79-109.
- Bertrand, K., et Nadeau, L. (2006) Toxicomanie et inadaptation sociale grave : perspectives de femmes en traitement quant à l'initiation et la progression de leur consommation. *Drogues, santé et société*, 5(1) 9-44.
- Bessin, M. (2009). Parcours de vie et temporalité : quelques éléments de problématique. *Informations sociales*, 6(156), 1-8.
- Bowles, M.A., DeHart, D., Reid Webb, J. (2012). Family influences on female offenders substance use: the role of adverse childhood events among incarcerated women. *Journal of family violence*, 27, 681-686.
- Brennan, T. (2015). A Women's Typology of Pathways to Serious Crime With Custody and Treatment Implications, *North pointe*, 1-4.
- Brennan, T., Breitenbach, M., & Dieterich, W. (2010). Unraveling women's pathways to serious crime: New findings and links to prior feminist pathways. *Perspectives*, 34(2), 35-47.
- Brennan, T., Breitenbach, M., Dieterich, W., Salisbury, E. J., Van Voorhis, P. (2012) Women's Pathways to Serious and Habitual Crime: A person-centered analysis incorporating Gender-Responsive factors, *Criminal justice and behavior*, 39(11), 1481-1508.
- Brochu, S. et Parent, I. (2005). *Les flambeurs: trajectoires d'usagers de cocaïne*. Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- Brochu, S., Brunelle N., Plourde, C. (2016). *Drogue et criminalité: une relation complexe*. (3rd

- ed.). Les Presses de l'Université de Montréal.
- Broidy, L., Payne, J., Piquero, A.R. (2018). Making sense of heterogeneity in the influence of childhood abuse, mental health, and drug use on women's offending pathways. *Criminal justice and behavior*, 45(10), 1565-1587.
- Buchanan, M., Murphy, K., Smith Martin, M., Korchinski, M., Buxton, J., Granger-Brown, A., Hanson, D., Hislop, G., Macaulay, A.C., Elwood Martin, R. (2011) Understanding incarcerated women's perspectives on substance use: Catalysts, reasons for use, consequences, and desire for change, *Journal of offender rehabilitation*, 50, 81-100.
- Carlson, B.E., Shafer, M.S. (2010) Traumatic histories and stressful life events of incarcerated parents : Childhood and adult trauma histories. *The prison journal*, 90(4) 475-493.
- Carpentier, N., & White, D. (2013). Perspective des parcours de vie et sociologie de l'individuation. *Sociologie et sociétés*, XLV(1), 279-300.
- Cavalli, S. (2007). Modèle de parcours de vie et individualisation. *Gérontologie et Société*, 123, 55-69.
- Chéné, B. & Chouinard, E. (2018). Profil des femmes confiées aux Services correctionnels en 2015-2016, Québec, Direction générale des services correctionnels, ministère de la Sécurité publique.
- Chesney-Lind, M. (1989) Girls' crime and woman's place toward a feminist model of female delinquency. *Crime & delinquency*, 35(1) 5-29.
- Chesney-Lind, M. et Pasko, L. (2013). *The female offender. Girls, women and crime* (3e ed.). Thousand Oaks, CA : Sage Publications.
- Chesney-Lind, M. & Shelden, R.G. (2014) *Girls, delinquency, and juvenile justice*. Wiley-Blackwell; 4th edition. United-State of America.
- Chesney-Lind, M. & Merlo, A.V. (2015) Global war on girls? Policing girls sexuality and criminalizing their victimization. *Women & criminal justice*, 25(1-2), 71-82.
- Cooper-Sadlo, S., Mancini, M.A., Meyer, D.D., Chou, J.L. (2019). Mothers talk back: exploring the experiences of formerly incarcerated mothers. *Contemporary family therapy*, 41, 92-101.
- Côté, N. (2013). Pour une compréhension dynamique du rapport au travail : la valeur heuristique de la perspective des parcours de vie. *Sociologie et sociétés*, XLV(1), 179-201.
- Dehart, D.D. (2018). A heuristic typology of offenders. *Criminal justice and behavior*, 45(10), 1461-1482.

- Daly, K. (1992). Womens pathways to felony court: feminist theories of lawbreaking and problems of representation. *Southern California review of law and womens studies*, 2(1), 11-52.
- DeHart, D., Lynch, S., Belknap, J., Dass-Brailsford, P., Green, B. (2014) Life history models of female offending : The roles of serious mental illness and trauma in women's pathways to jail. *Psychology of women quarterly*, 38(1) 138-151.
- Elder, G.H. (1987) Families and lives: some developments in life-course studies. *Journal of family history*, 12, 1-3, 179-199.
- Elder, G.H. (1998) The life course as developmental theory. *Child development*, 69(1) 1-12.
- Elder, H.E., Kirkpatrick Johnson, M., & Crosnoe, R. (2004). The emergence and the development of life course theory, dans Mortimer, J.T., & Shanahan, M.J. (Dir.), *Handbook of life course* (p. 3-22), New York : Kluwer Academic Publishers.
- Elder, H.E. (1995). The life course paradigm : Social change and individual development. Dans P. Moen, H.E. Elder, & K. Luscher (Dir.), *Examining lives in context: Perspectives on the ecology of human development* (p. 101-139). Washington: APA.
- Farrell MacDonald, S., Gobeil, R., Biro, S. M., Ritchie, M. B., et Curno, J. (présenté). Délinquantes, toxicomanie et comportement (Rapport de recherche R-358). Ottawa (Ontario) : Service correctionnel du Canada.
- Forouzan, E., Malingrey, F., Brouillette-Alarie, S. (2012). Caractéristiques du fonctionnement social des femmes incarcérées. *Criminologie*, 45(1), 271-298.
- Garcia-Hallett, J. (2019). Maternal identities and narratives of motherhood: a qualitative exploration of women's pathways into and out of offending. *Feminist criminology*, 14(2), 214-240.
- Gaudet, S. (2013). Comprendre les parcours de vie: une lecture entre le singulier et le social. Dans N. Burlone, S. Gaudet, & M. Lévesque (Dir.), *Penser la famille, penser les transitions de vie, repenser les politiques* (p. 15-50). Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Gehring, K.S (2018). A direct test of pathways theory. *Feminist criminology*, 13(2), 115-137.
- Gherghel, A., & Saint-Jacques, M.-C. (2013). La théorie du parcours de vie. Une approche interdisciplinaire dans l'étude des familles. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Gouvernement du Canada. L'état du système de justice pénale : Accent sur les femmes.

- Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de la Justice et le procureur général du Canada, 2020. Ministère de la justice Canada.
- Goldstein, P.J. (1985) The Drugs/Violence Nexus: A Tripartite Conceptual Framework. *Journal of drug issues*, 15(4), 493-506.
- Grant, J.(2009) A profile of substance abuse, gender, crime, and drug policy in the United States and Canada. *Journal of offender rehabilitation*, 48, 654-668.
- Gueta, K., Chen, G. (2016) Men and women inmates' accounts of their pathways to crime : A gender analysis. *Deviant behavior*, 37(12) 1459-1472.
- Guyon, L., DeKoninck, M., Morissette, P., Ostoj, M., Marsh, A. (2002) Toxicomanie et maternité: un parcours difficile, de la famille d'origine à la famille "recréée". *Drogues, santé et société*, 1(1) 1-25.
- Heimer, K., Kruttschnitt, C. (2006). *Gender and crime : patterns in victimization and offending*. New York University press.
- Heaton, J. (2013). What is secondary analysis? Dans *Reworking qualitative data*. SAGE publications Ltd : London.
- Hotton Mahony, T. Les femmes et le système de justice pénale. In Statistique Canada eds *Femmes au Canada: rapport statistique fondé sur le sexe* (no 89-503-x).6e éd. Ottawa, Ontario: Statistique Canada; 2011, 179-220.
- Howard, R., Karatzias, T., Power, K., Mahoney, A. (2017) Posttraumatic stress disorder (PTSD) symptoms mediate the relationship between substance misuse and violent offending among female prisoners. *Social psychiatry epedemiology*, 52, 21-25.
- Hutchison, E.D. (2014). *Dimensions of human behavior. The changing life course* 5th ed. Sage.
- Jeffries, S., Chenurah, C., Walis, R. (2019) Gendered pathways to prison in Thailand for drug offending? Exploring women's and men's narratives of offending and criminalization, *Contemporary drug problems*, 46(1) 78-104.
- Johnson, H. (2006) Concurrent drug and alcohol dependency and mental health problems Among incarcerated women. *The Australian and New Zealand journal of criminology*, 39(2) 190-217.
- Jones, M.S., Mitchell Peck, B., Sharp, S.F., McLeod, D.A. (2019) Childhood adversity an intimate partner violence in adulthood: The mediating influence of PTSD in a sample of women prisoners. *Journal of interpersonal violence*, 00(0) 1-25.
- Jones, M.S., Sharp, S.F., Worthen, M.G.F. (2018). Broken hearts and battered lives:

- adverse and abusive life histories and externalized responses to anger as pathways to illicit drug use among incarcerated women. *Women & criminal justice*, 28(3), 167-188.
- Jones, M.S., Worthen M.G.F., Sharp, S.F., McLeod, D.A. (2018) Bruised inside out : The adverse and abusive life histories of incarcerated women as pathways to PTSD and illicit drug use. *Justice quarterly*, 35(6) 1004-1029.
- Jones, N.J., Brown, S.L., Wanamaker, K.A., Greiner, L.W. (2014) A quantitative exploration of gendered pathways to crime in a sample of male and female juvenile offenders. *Feminist criminology*, 9(2) 113-136.
- Joosen, K.J., Palmen, H., Krustchnitt, C., Bejleveld, C., Dirkzwager, A., Nieuwbeerta, P. (2016) How « Gendered » are gendered pathways into prison?: a latent class analysis of the life experiences of male and female prisoners in the Netherlands, *Journal of developmental life course criminology* (2) 321-340.
- Karlsson, M.E. & Zielinski, M.J. (2018). Sexual victimization and mental illness prevalence rates among incarcerated women: a literature review. *Trauma, violence & abuse*, 1-24.
- Leverentz, A.M. (2006) The love of a good man? Romantic relationships as a source of support or hindrance for female ex-offenders. *Journal of research in crime and delinquency*, 43(4) 459-488.
- Leverentz, A.M. (2014). *The ex-prisoner's dilemma: How women negotiate competing narratives of reentry and desistance*. Rutgers University Press.
- Leza, L., Siria, S., Lopez-Goni, J. J., Fernandez-Montalvo, J. (2021) Adverse childhood experiences (ACEs) and substance use disorder (SUD): A scoping review. *Drug and alcohol dependence*, 221, 1-9.
- Lynch, S.M., DeHart, D.D., Belknap, J.E., Green, B.L., Dass-Brailsford, P., Johnson, K.A., Whalley, E. (2014) A multisite study of the prevalence of serious mental illness, PTSD, and substance use disorders of women in jail. *Psychiatric services*, 65(5) 670-674.
- Lynch, S., M., Dehart, D.D., Belknap, J., Green, B.L., Dass-Brailsford, P., Johnson, K. M., Wong, M.M. (2017). An examination of the associations among victimization, mental health, and offending women. *Criminal justice and behavior*, 44(6), 796-814.
- Macmillan, R., & Ronda, C. (2005). Families in the Life Course: Interdependency of Roles, Role Configurations and Pathways. *Journal of Marriage and Family*, 67, 858-879
- Matheson, F.I., Brazil, A., Doherty, S., Forrester, P. (2015) A call for help : Women offenders' reflections on trauma care. *Women and criminal justice*, 25(4), 241-255.
- McGee, T.R., Whitten, T., Williams, C., Jolliffe, D., Farrington, D.P. (2021) Classification of

- patterns of offending in developmental and life-course criminology, with special reference to persistence. *Agression and violent behavior*, 59, 1-9.
- McGee, T.R. & Farrington, D.P. (2019). Developmental and life-course explanations of offending, *Psychology, Crime & Law*, 25(6), 609-625.
- Nuytiens, A. & Christiaens, J. (2016). Female pathways to crime and prison: Challenging the (US) gendered pathways perspective. *European journal of criminology*, 13(2), 195-213.
- Paillé, P., Mucchielli, A. (2021). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris: Armand Colin.
- Perry, A.E., Martyn-St James, M., Burns, L., Hewitt, C., Glanville, J.M., Aboaja, A., Thakkar, P., Murthy Santos, M., Pearcon, C., Wright, K. (2019) Interventions for female drug-using offenders, *Cochrane Database of Systematic Reviews*, 12.
- Plourde, C., Brochu, S., Gendron, A., Brunelle, N. (2012) Pathways of substance use among female and male inmates in Canadian federal setting. *The prison journal*, 92(4) 506-524.
- Pollack, S. (2007) « I'm just not good in relationship » Victimization discourses and the gendered regulation of criminalized women. *Feminist Criminology*, 2(2) 158-174.
- Ratdatz, D.L., Wright, E.M. (2017) Does polyvictimization affect incarcerated and non-incarcerated adult women differently? An exploration into internalizing problems. *Journal of interpersonal violence*, 32(9) 1379-1400.
- Renn, T., Golder, S., Higgins, G., Logan, T.K., Winham, D.M. (2017) Examining the relationship between childhood victimization, high-risk behaviors, and health among criminal justice-involved women. *Journal of correctional health care*, 23(1) 104-121.
- Robette, N. (2014). L'étude des parcours de vie, démarche descriptive ou causale? *Idées économiques et sociales*, 3(177), 8-15.
- Robitaille, M.P. & Cortoni, F. (2014). La pensée des femmes violentes : les théories implicites liées au comportement violent. *Revue canadienne des sciences du comportement*. 46(2), 175-184.
- Roos, L.E., Afifi, T.O., Gamache Martin, C., Pietrzak, R.H., Tsai, J., Sareen, J. (2016) Linking typologies of childhood adversity to adult incarceration : Findings from a nationally representative sample. *American journal of orthopsychiatry*, 86(5) 584-593.
- Roy, B., & De Koninck, M. (2013). La recherche qualitative sur les inégalités en santé : le parcours de vie. *Revue canadienne de santé publique*, 104(2), 154-158.

- Salisbury, E.J. & Van Voorhis, P. (2009). Gendered pathways : A quantitative investigation of women probationers paths to incarceration, *Criminal justice and behavior*, 36(6) 541-566.
- Sampson, R.J. & Laub, J.H. (2005) A life-course view of the development of crime. *Annals*, 602, 12-45.
- Service correctionnel du Canada, « Prévalence des troubles mentaux actuels chez les délinquantes détenues » (juin 2017).
- Schwartz, J. & Steffensmeier, D. (2017). Gendered opportunities and risk preferences for offending across the life course. *Journal of developmental life course criminology*, 3, 126-150.
- Simpson, S.S., Yahner, J.L., Dugan, L. (2008) Understanding women's pathways to jail : analysing the lives of incarcerated women. *The Australian and New Zealand journal of criminology*, 41(1) 84-108.
- Smith, V.C. (2017). Substance-abusing female offenders as victims: Chronological sequencing of pathways into the criminal justice system. *Victims & offenders*, 12(1), 113-137.
- Société Elizabeth Fry du Québec. (2011). La justice pénale pour femmes. Montréal, Québec: Les Éditions du Remue-Ménage.
- Statistique Canada (2017). Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les services correctionnels pour adultes de 2015-2016.
- Stone, U., Liddell, M., Martinovic, M. (2017). Incarcerated mothers: issues and barriers for regaining custody of children. *The prison journal*, 97(3), 296-317.
- Stone, R. (2020). Les possibilités de désistement assisté pour les femmes enceintes et mères examinées à partir d'un échantillon communautaire. *Criminologie*, 53(1), 170-198.
- Timko, C., Johnson, J.E., Kurth, M., Chatav Schonbrun, Y., Anderson, B.J., Stein, M.D. (2019). Health services use among jailed women with alcohol use disorders. *The journal of behavioral health services and research*, 46(1), 116-128.
- Trébuchon, C. & Léveillé, S. (2017). Profil de personnalité de femmes auteurs de crimes violents selon le lien à la victime. *Annales Médico-Psychologiques*, 175, 685-691.
- Van der Meulen, E., De Shalit, A., Ka Hon Chu, S. (2018). A legacy of harm: punitive drug policies and womens carceral experiences in Canada. *Women & criminal justice*, 28(2), 81-99.
- Wesely, J.K., & Dewey, S.C. (2018) Confronting gendered pathways to incarceration:

- Considerations for reentry programming, *Social justice*, 45(1) 57-82.
- Widmar, E., & Ritschard, G. (2013). Parcours de vie : une pluralisation encadrée. Dans N. Burnay, S. Ertul, & J.-P. Melchior (Dir.), *Parcours sociaux et nouveaux desseins temporels* (p. 299-316). Louvain-la-Neuve : Harmattan
- Willis, K. & Rushforth, C. (2003) The female criminal: overview of women's drug use and offending behaviour, Australian institute of criminology, trends and issues in crime and criminal justice, 264.
- Young, M.M., De Moor, C., Kent, P., Stockwell, T., Sherk, A., Zhao, J., Sorge, J.T., MacDonald, S., Weekes, J., Biggar, E., Maloney-Hall, B. (2021) Attributable fractions for substance use in relation to crime, *Addiction*, 4, 1-8.
- Zlotnick, C., Clarke, J.G., Friedmann, P.D., Roberts, M.B., Sacks, S., Melnick, G. (2008) Gender differences in comorbid disorders among offenders in prison substance abuse treatment programs. *Behavioral sciences and the law*, 26, 403-412.